



A M I C A L E  
D E S A N C I E N S  
P A R L E M E N T A I R E S  
D U Q U É B E C

**BULLETIN**  
de l'

Volume 9, Numéro 2, Québec, Automne 2008

*Amicale*



L'héritage de 400 ans d'histoire

L'assemblée générale 2008 racontée

Pleins feux sur la ville de Champlain

---

## Table des matières

- 3 Message du président
- 5 Éditorial
- 6 Des nouvelles de votre Amicale
  - 6 Rapport du président Jacques Brassard à l'assemblée générale du 22 mai
  - 9 Comité des activités sociales
  - 10 Comité du parlementarisme et de la démocratie
  - 11 Comité des archives
  - 13 Rapport du rédacteur du Bulletin de l'Amicale
  - 14 Présentation de Paul Gérin-Lajoie pour le prix René-Chaloult
- 16 Paul Gérin-Lajoie, protecteur de l'éducation physique  
Jeanne Laroque Blackburn, prix Jean-Noël-Lavoie
- 20 Salut au père de la chanson québécoise
- 22 À travers les souvenirs
- 23 Un peu d'histoire
  - L'affaire Hart (1807-1811), 2<sup>e</sup> partie
- 31 Capsules d'histoire pour nos 400 ans de durée
  - 31 Les origines de Québec
  - 33 Les communautés fondatrices
  - 33 Les sièges de Québec
  - 35 Les grandes tragédies
  - 36 Les édifices parlementaires de Québec
  - 37 Les grands rassemblements francophones
- 39 Nouvelles brèves
  - 39 Eh oui, l'Amicale aura 15 ans!
  - 39 Un salon pour les anciens parlementaires
  - 39 Un don du Sénat du Canada
  - 40 Les femmes québécoises depuis un demi-siècle à l'Assemblée nationale
  - 40 La reliure d'art en nos murs
  - 41 Monsieur le Président, MERCI pour tout!
  - 41 Un bronze de l'Alberta pour le 400<sup>e</sup>
  - 42 Les parlementaires au sommet
- 43 Retrouvailles
  - « Tribune de la presse et anciens parlementaires » (1950-1970)
- 44 La déclaration des droits de l'homme a 60 ans
- 45 Québec dans l'œil de siècle en siècle!
- 50 Un peu d'histoire
  - 50 Regard neuf sur l'héritage des francophones d'Amérique
  - 52 La « Deuxième mémoire »
- 53 Anciens parlementaires en action



En couverture :

Détail de L'arrivée de Champlain à Québec, 1902. Œuvre d'Henri Beau, une commande de décor pour l'Hôtel du Parlement. Non retenue, la peinture est au Musée national des beaux-arts de Québec



## Message du *président*



André Harvey

Je tiens d'abord à remercier mon prédécesseur à la présidence de l'Amicale, Monsieur Jacques Brassard, qui a su s'investir avec dévouement, impartialité et compétence au cours des deux dernières années. Jacques et son équipe ont fait progresser plusieurs dossiers et j'entends bien continuer sur cette lancée, avec le soutien indispensable des membres du conseil d'administration et de ceux des comités de l'Amicale.

### **Nous aurons l'occasion de nous voir plus souvent!**

L'Amicale aura 15 ans cette année et nous souhaitons, sur la base de la continuité, bien représenter les membres dans la mission qui est la nôtre.

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec, créée par une loi du Parlement du Québec en décembre 1993, a comme mission de regrouper les femmes et les hommes qui ont été membres de l'Assemblée nationale du Québec tout en favorisant la promotion des institutions parlementaires et l'information sur le parlementarisme. En décembre prochain, nous entendons souligner cet anniversaire avec éclat.

### **Québec 1608-2008**

Par ailleurs, à l'occasion des festivités du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, l'Assemblée nationale, en collaboration avec l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR), a organisé du 15 au 17 septembre 2008, une simulation d'un Parlement regroupant des gens de tous âges, soit le Parlement intergénérationnel 2008, qui remplace cette année le Parlement des Sages, lequel aurait

dû normalement avoir lieu cet automne. Cet événement a réuni à l'Assemblée nationale plus d'une centaine de représentants des diverses générations. Notre Amicale a collaboré à cette activité.

### **L'Union mondiale nous visite!**

Puis, il y a eu le 5<sup>e</sup> congrès de l'Union mondiale des Associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF), qui s'est tenu les 17, 18 et 19 septembre à Québec. Il a réuni dans la ville de Champlain des anciens parlementaires de toute la Francophonie. Tous les membres de notre Amicale étaient les bienvenus à Québec à titre d'observateurs ou comme membres de la délégation québécoise, ainsi que nos amis francophones du monde!

### **Notre Fondation Cultures à partager**

Je vous rappelle également que la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à Partager* a fêté ses 10 ans cette année. La soirée-bénéfice qui lui permet de réaliser sa mission a eu lieu le lundi 22 septembre 2008 à Montréal. Toujours en septembre, un mois fort riche en activités, la Société du patrimoine politique (Soppoq) a tenu, le vendredi 26 septembre 2008, son colloque annuel, «Les Entretiens Pierre-Bédard». Ces entretiens ont porté cette année sur la gouvernance en Nouvelle-France. Salutations à ces deux groupes, «grands amis» de l'Amicale!

Enfin, je ne veux pas terminer sans dire merci à Monsieur Michel Bissonnet, député de Jeanne-Mance-Viger et ex-président de l'Assemblée nationale du Québec, pour son soutien inconditionnel et généreux apporté à l'Amicale au cours de son mandat à la présidence de l'Assemblée nationale du Québec. Bonne continuation, Michel, et au plaisir de te revoir. |

**André Harvey, président**  
Député de Chauveau 1970-1973  
et de Charlesbourg 1973- 1976

## Les *membres* de l'Amicale à l'assemblée générale



Photo : Christian Chevalier

L'assemblée générale du 22 mai 2008 réunissant à nouveau celles et ceux, anciens élus, qui se rappellent qu'ils furent les élus du peuple québécois formant les diverses législatures de l'Assemblée nationale.

## Salut à Kébec-sur-Mer!

J'aime assez qu'on écrive Kébec en palindrome, Kébec, mot réversible qui joue dans le temps et se valorise dans le contretemps, Kébec, mot de passe et de passage qui redonne ses clés à une forteresse gardée par le Sphinx de 1759, Kébec, mot magique qui fait apparaître sur le fleuve, par les voies du soleil levant, tous les navires que les cultures nationales du monde larguent jusque chez nous, avec chaque marée.

Kébec a été notre première ville, autour de l'«Abitation» du grand fondateur et *traverseur* des mers, Samuel de Champlain, notre première ville au sommet du Cap et promontoire où s'installaient, il y a quatre siècles, nos institutions mères, notre première ville dans tous les quartiers : faubourg Saint-Jean-Baptiste, faubourg Saint-Roch, quartier Montcalm, Boisseauville, Limoilou, notre première ville marquée par sa vie portuaire, son activité administrative, son chassé-croisé des couches sociales et culturelles. Oui, notre première ville et ville première, dite autrement CAPITALE, matrice et motrice de l'Amérique française.

Kébec est une ville née du fleuve, poste de resserrement, mais surtout aval de toute son ouverture au monde qui nous arrive par la mouvance marine. Ville de juillet par le nom de son grand fleuve, ville rêveuse et ancrée née sous le Cancer, ville lunaire où le trois fait le mois, cette ville d'eau que des auteurs québécois ont comparée à Naples ou à San Francisco mériterait bien de s'appeler Kébec-sur-Mer, ce qui aurait aussi le mérite de lever l'ambiguïté éponymique entre Kébec et le Kébec. Ses gens seraient des Kébékois, ou si l'on veut éviter l'homonymie, des Ludoviciens - en souvenir de Champlain!

«En contrebas, le fleuve, d'allure océane[...] baigne les quais moussus.»  
Anne Hébert, *Le premier jardin*.

Mais pourquoi déranger l'ordre des choses, diront les uns? C'est qu'il faut toujours obéir à la mer qui nomme et qui norme, la mer qui soulève le regard, la mer qui porte le poids des îles du rêve. Non pas renommer Kébec, cette appellation est pérenne, mais lui adjoindre la mer



Photo : Claude Lachance

André Gaulin

par qui cette ville est venue au monde, par laquelle elle résiste à force de marées qui la soulèvent, par qui cette ville est irrésistible pour son charme, pour son chant, pour le spectacle séculaire qu'elle remet toujours d'une constitution politique à l'autre, dans la pluralité de ses architectures, en transitant par le pouvoir souverain du verbe français. N'êtes-vous pas de cet avis, n'êtes-vous pas de cette envie?

Du haut de cet observatoire, avec les ailes d'un ange *angevin* ou d'un ange *tourangeau*, avec l'enracinement coriace d'un sureau ou mouvant du nénuphar, plantés comme ces arbres sentinelles qu'évoquait Marie-Victorin et qui poussent même dans l'hiver du *Tour de l'Île* de Félix, et parce qu'ici, observant nous sommes observés, nous pouvons dire avec Miron et même le proclamer de cœur et de mémoire : « Les mots nous regardent, le mot liberté, le mot égalité, le mot fraternité, ils nous demandent de partir avec jusqu'à perte de vue car il n'est pas question de laisser tomber notre espérance » (*L'espoir*, extrait du spectacle *La Marche à l'amour*). Car, comme l'a écrit Gatien Lapointe, ceux qui fondèrent cette ville et cette Amérique française apportaient avec eux et elles « le pari de ne pas mourir ». |

André Gaulin

Député de Taschereau, 1994-1998

## Rapport du président Jacques Brassard à l'assemblée générale du 22 mai 2008

### Réunions du conseil d'administration

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a tenu six réunions : cinq ont eu lieu à Québec dans les édifices de l'Assemblée nationale aux dates suivantes : les 15 mai, 19 juin, 4 septembre, 14 novembre et 13 février ; une sixième s'est déroulée à Montréal le 17 avril 2008, et les membres y ont été reçus par la Société de transport de Montréal, avec la collaboration de monsieur André Harvey.

### Représentation de l'Amicale

Durant l'année, le président et les membres du conseil d'administration de l'Amicale sont parfois conviés à assister à différentes activités. Des efforts sont faits afin que l'Amicale soit représentée le plus souvent possible. Ce fut donc le cas, entre autres, pour les activités suivantes : présence à la 5<sup>e</sup> Soirée des *Cultures à partager*, qui s'est tenue le 13 septembre 2007 à Montréal ; représentation de monsieur Jean-Paul Champagne lors d'une formation de l'Institut des observateurs électoraux à Ottawa en décembre 2007 ; participation à la Journée du livre politique ; présence à plusieurs activités à l'occasion du 400<sup>e</sup> de Québec, comme le lancement du livre *Québec : quatre siècles d'une capitale*, le lancement d'un numéro des *Cahiers des Dix* sur le thème « Québec, ville d'histoire 1608-2008 » ; participation à la table-ronde « Un demi-siècle de présence des femmes en politique » sous la responsabilité de la première vice-présidente, M<sup>me</sup> Houda-Pepin.

### Comités permanents

Les quatre comités permanents de l'Amicale ont poursuivi leurs activités efficacement tout au long de l'année. Les présidents respectifs vous soumettront leur rapport aujourd'hui : André Gaulin pour le comité des communications, comité pour lequel Lewis Camden

supervise la partie électronique ; Jean-Paul Champagne pour le comité sur le parlementarisme et la démocratie ; Michel Leduc pour le comité des archives et des objets de mémoire ; Carole Théberge pour le comité des activités sociales, le dernier-né de nos comités.



Jacques Brassard

Photo : Christian Chevallier

### Secrétariat.

M<sup>me</sup> Marie-France Lapointe est devenue conseillère à la séance au Secrétariat de l'Assemblée nationale. M<sup>me</sup> Marie Tanguay, bien connue des amicalistes, a pour sa part été nommée secrétaire exécutive de l'Amicale le 14 janvier dernier.

### Adhésion

Au 21 mai 2008, l'Amicale comptait 225 membres en règle pour l'année courante.

### Enregistrement de témoignages

Les entrevues réalisées cette année et non présentées encore sont les suivantes : M<sup>me</sup> Madeleine Bélanger, PLQ, M. Clément Vincent, UN, M. Jacques Brassard, PQ, M. Rodrigue Biron, UN, indépendant et PQ, M. John Ciaccia, PLQ, M. Lucien Lessard, PQ, M. Denis Hardy, PLQ, M. Marcel Masse, UN, M. Yvon Dupuis, PLQ et RC, et M. Antoine Drolet, RC. L'équipe de *Mémoires de députés* est actuellement en train d'effectuer le prémontage des émissions qui découlent de ces entrevues. Il est à remarquer que la nouvelle série, dont le début est prévu en octobre prochain, prend la forme d'une entrevue entre l'ancien parlementaire et le journaliste Gilles Morin, les deux paraissant à l'écran. Ces entrevues sont tournées au moyen de trois caméras à la salle du Conseil législatif ou Salon rouge.

Je vous rappelle que la série *Mémoires de députés* est diffusée depuis le 5 décembre dernier sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale le dimanche à 19 heures, avec rediffusion durant la semaine.

#### Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones

L'Amicale est membre de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones depuis sa création en 2003. En 2007, le congrès annuel devait se tenir à Beyrouth, mais il a été reporté. En 2008, l'Amicale, en collaboration avec l'Assemblée

nationale, sera l'hôte du congrès international qui se tiendra à Québec du 17 au 19 septembre. Les thèmes étudiés par les deux commissions seront les suivants :

**premier thème** : « Une nation de langue française au cœur de l'Amérique : l'expérience québécoise » (décision n° 4), avec présidence sénégalaise et rapporteur québécois.

**deuxième thème** : « Les formes de la démocratie dans le monde et ses liens avec le développement économique », avec présidence congolaise et rapporteur français.

---

Nombreuses furent les interventions faisant suite aux rapports du présidents et des responsables des comités



Photo : Claude Lachance

M. Robert Kieffe



Photo : Claude Lachance

M<sup>me</sup> Diane Leblanc



Photo : Claude Lachance

M<sup>me</sup> Margaret Delisle

### Aide aux anciens parlementaires

La mise sur pied d'un programme d'aide aux anciens parlementaires avait été déjà discutée. Le Bureau de l'Assemblée nationale, à l'occasion de la rencontre du 15 novembre 2007, a approuvé le Programme d'aide aux anciens parlementaires. Une lettre du président de l'Assemblée nationale et du président de l'Amicale ont été envoyées à tous les anciens avec un document décrivant le programme. Ce programme vient en aide aux personnes éprouvant des problèmes personnels liés notamment à leur départ de la vie politique active.

### Reconnaissance des acquis des anciens parlementaires

Durant la dernière année, le dossier de la reconnaissance des acquis des anciens parlementaires est demeuré au cœur de nos préoccupations.

### Les Prix de l'Amicale

À l'occasion du dernier dîner des Prix de l'Amicale, le 21 mai, deux anciens parlementaires et membres de l'Amicale ont été honorés. Cette année, la récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie est M<sup>me</sup> Jeanne L. Blackburn, alors que M. Paul Gérin-Lajoie s'est vu remettre le prix René-Chaloult. Félicitations à nos deux collègues !

Jacques Brassard,  
Président



M. Jean-Paul Cloutier

Photo : Claude Lachance

### Nécrologie

Depuis mai 2007, cinq de nos collègues amicalistes nous ont quittés. Il s'agit de :

- M. Bernard Pinard (16 juin 2007)
- M. Carrier Fortin (9 septembre 2007)
- M. Fabien Cordeau (27 septembre 2007)
- M. Gérard Martin (13 novembre 2007)
- M. Denis Lazure (23 février 2008)

Après l'énumération des noms des personnes disparues, les personnes présentes se sont levées et se sont recueillies en silence pendant une minute. |



M. Jacques-Yvan Morin

Photo : Claude Lachance



M. Yan Bordeleau, Mme Madeleine Bélanger et M. Jean Joly

Photo : Claude Lachance

## Comités des activités sociales



Photo : Claude Lachance

Carole Théberge

En mai dernier, l'Assemblée générale de l'Amicale a pris une allure festive. En effet, les membres du comité des activités, Cécile Vermette, Antoine Drolet, Marie Tanguay et la soussignée avaient concocté un programme alléchant pour les membres et leur conjoint ou conjointe. Tout au long de la journée du mercredi 21 mai, les participants ont eu un avant-goût des activités entourant les festivités du 400<sup>e</sup>.

Pour bien commencer la journée, nul autre que le grand chef de la Nation, monsieur Max Gros-Louis nous a accueillis au musée de la nation huronne de Wendake pour nous présenter un pan de l'histoire du Québec. Tous les participants ont beaucoup apprécié cette rencontre. La découverte de ce musée adjacent à un nouvel hôtel doté d'une décoration unique sur un tel site historique leur a grandement plu. Merci, Grand Chef, pour votre accueil.

Après un déjeuner très animé au restaurant méditerranéen « Le poisson d'avril », dans le Vieux Port, notre ex-collègue Jean Leclerc, président du conseil d'administration de la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire, nous a fait visiter l'Espace 400<sup>e</sup> ainsi que les installations sur les quais. L'enthousiasme des collègues démontrait bien que l'organisation du 400<sup>e</sup> avait misé juste en privilégiant cet emplacement. Tous se promettaient de revenir avec famille et amis. Et nous ne pouvions avoir meilleur guide que notre ami Jean. Merci, Monsieur le Président.

En prime, l'autocar nous offrait ensuite une visite surprise de la promenade Samuel-de-Champlain, joyau du legs du 400<sup>e</sup> à la Ville de Québec, ce qui suscitait des commentaires élogieux. Il était alors facile de constater combien cette réalisation redonne le fleuve aux Québécois

En fin d'après-midi, nous nous sommes dirigés vers l'Observatoire de la Capitale pour apprécier l'exposition *Québec vue par Kedi : 400 ans de passion*. Quel plaisir de découvrir cette ville patrimoniale remplie d'histoire à travers l'objectif artistique de ce photographe de grand talent qui nous a quittés cette année! M. l'ex-maire Gilles Lamontagne s'est joint à nous pour cette activité et pour le dîner protocolaire qui a suivi au Parlementaire, à l'intention des membres, de leur conjoint ou conjointe et de nos invités. Le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, s'était une fois de plus montré très ouvert et généreux envers ceux et celles qui ont marqué l'histoire du Québec politique à travers le temps. Merci du fond du cœur, Michel, de ton accueil envers les membres de l'Amicale.

Vous devinerez sans doute que la soirée s'est déroulée dans le brouhaha des conversations animées, d'autant plus que des prix de reconnaissance étaient alors remis solennellement à deux de nos collègues à la fin du dîner. On pourra trouver dans ce *Bulletin* des comptes rendus des hommages rendus à M<sup>me</sup> Jeanne L. Blackburn, récipiendaire du prix Jean-Noël Lavoie, ainsi qu'à monsieur Paul Gérin-Lajoie, récipiendaire du prix René-Chaloult.

Certains des participants mentionnaient que leur travail de députés ne leur avait pas toujours permis d'apprécier la ville de Québec autant qu'ils l'auraient souhaité. Le programme de la journée leur permettait de mieux goûter aux beautés de la ville dans une ambiance conviviale.

Le lendemain, jeudi 22 mai, les membres ont pu assister à la période des questions après le déjeuner au Parlementaire qui suivait notre assemblée générale annuelle. À ceux et celles qui ont participé à ces activités, aux autres qui n'ont pu le faire cette année, nous donnons rendez-vous aux activités de l'an prochain auxquelles nous pensons déjà! |

Carole Théberge

Députée de Lévis 2003-2007

## Comité du parlementarisme et de la démocratie

### Rapport du président

Au cours du dernier exercice annuel, deux activités politiques auraient pu faire l'objet d'une réflexion et d'une intervention de l'Amicale.

En premier lieu, il y eut la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, appelée communément la Commission Bouchard-Taylor. Le sujet traité étant principalement de nature religieuse, l'Amicale a convenu, selon son expérience passée, qu'il serait difficile sinon impossible d'arriver à un consensus et de présenter un mémoire devant cette commission consultative.

En deuxième lieu, le Directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale, monsieur Marcel Blanchet, proposait un nouveau découpage de la carte électorale du Québec à des fins de consultation publique. Les problèmes liés au découpage des comtés étant complexes et délicats, l'Amicale a décidé de ne pas intervenir sur le sujet, compte tenu qu'une position commune parmi nos membres aurait été presque impossible à obtenir.

Sur l'invitation de l'Association canadienne des ex-parlementaires, un représentant de l'Amicale a été invité à assister à deux journées de formation sur l'observation du déroulement des élections dans des pays en développement. J'ai eu le privilège d'y participer. Faut-il rappeler que l'Institut international des observateurs électoraux a été créé, il y a quelques années, en partenariat avec d'anciens membres du Congrès des États-Unis et des membres du Parlement européen? Ce nouvel Institut est constitué d'anciens parlementaires, qui par leur expérience passée et leur grande disponibilité, peuvent apporter un soutien important à la cause de la démocratie dans le monde. D'où l'importance d'adhérer à cette démarche. Le *Bulletin* du printemps 2008, sous ma signature, a publié un rapport sur ces journées de formation.

Cette année, l'Assemblée nationale du Québec, en partenariat avec l'Université Laval, a créé une Chaire de recherche sur la démocratie et sur les institutions parlementaires. La création de cette chaire s'inscrit dans la mission même de notre



Photo : Claude Lachance

Jean-Paul Champagne

Amicale et apparaît comme une suite logique aux vœux exprimés au cours du colloque Le parlementarisme au XXI<sup>e</sup> siècle, tenu à l'automne 2002. L'Amicale ne peut que se réjouir de participer activement à cette chaire en y contribuant financièrement et en déléguant à son conseil d'administration le président de l'Amicale.

**À noter :** une des commissions du congrès 2008 de l'Union mondiale des Associations d'anciens parlementaires francophones s'est déroulée récemment sur le thème suivant : « Une nation de langue française au cœur de l'Amérique : l'expérience québécoise ». Espérons que vous aurez assisté nombreux à ce congrès qui a eu lieu à Québec à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville. |

Jean-Paul Champagne

Président du Comité

Député de Mille-Îles de 1981 à 1985

## Comité des archives



Photo : Claude Lachance

Michel Leduc

Le comité s'est réuni à deux occasions, en novembre 2007 et en avril 2008. De plus, en mai 2007, à l'occasion de l'assemblée annuelle, nous avons réuni les représentants des régions du Québec pour échanger des idées avec eux sur le rôle des représentants en région et le rôle du comité. En octobre 2007, il y eut une rencontre d'information au Centre d'archives, pour les membres de la région de Montréal. En matière de communication, plusieurs articles sur la question des archives sont parus ou vont paraître dans la *Revue de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec*, dans le *Bulletin* de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec ainsi que dans le *Bulletin* de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Le comité a entrepris en 2007, en collaboration avec le Service des archives, un vaste travail d'inventaire des dépôts faits par les anciens parlementaires, car les seules données que nous possédions concernaient les dépôts d'archives faits depuis 2003, année de la signature du protocole d'entente. Cette recherche nous permet de connaître les noms de tous les anciens parlementaires qui ont déposé leurs archives, aussi bien avant qu'après 2003. Nous nous sommes rendu compte cependant que plusieurs anciens parlementaires avaient déposé leurs archives dans des centres régionaux non agréés et que leur dépôt n'a pu être enregistré au niveau national. On sait par ailleurs que plusieurs anciens parlementaires ont malheureusement détruit leurs archives ou refusent de les céder. Nous savons également que, sur un peu plus de 400 parlementaires actuellement vivants, une centaine seulement ont fait un dépôt d'archives. Au total, nous avons recensé 306 fonds d'archives d'anciens parlementaires morts et vivants.



Photo : Claude Lachance

À l'écoute, M<sup>me</sup> Solange Charest et M. Jean-Guy Paré

La prochaine opération menée auprès des anciens parlementaires devrait nous permettre de mieux cerner la situation et de mieux cibler les opérations à faire, en collaboration avec les représentants régionaux. Une rencontre avec ceux-ci sera organisée au cours de l'automne prochain.

Différents sujets ont également fait l'objet des discussions en comité. Je mentionne les principaux :

1. Obtenir l'assurance que les différents services relatifs aux archives (ANQ et BAnQ) soient en mesure de traiter un afflux supplémentaire de fonds d'archives ;
2. Porter une attention particulière à la sensibilisation des députés qui siègent à l'Assemblée nationale du Québec ;
3. Connaître et diffuser les règles concernant les dépôts des objets de mémoire ;
4. Mener des opérations concertées avec l'aide des représentants en région auprès d'anciens parlementaires ou de leurs familles.

La question des photos a aussi fait l'objet d'une intervention auprès des milieux archivistiques. La réponse qu'on nous donne est que l'actuel mode de classement des archives permet de retrouver facilement une photographie qui est liée à un document.

En terminant, je voudrais saluer le travail remarquable qu'a accompli Monsieur Fabien Roy, membre du Comité national et représentant de sa région, la Beauce, qui a déposé, en 2007, des documents d'archives concernant les activités politiques dans sa région. Je voudrais remercier aussi tous les membres du Comité, représentants des archives, de la Fédération des Sociétés d'histoire et de la Direction générale des élections qui sont fidèles à nos réunions.

Pour votre information, voici les membres actuels du Comité des archives et objets de mémoire : Michel Leduc, président, Jean-Paul Cloutier, Antoine Drolet, Gérard Gosselin, Yolande Legault, Fabien Roy, tous de l'Amicale; Marc Beaudoin, de la Fédération des Sociétés d'histoire, Christain Drolet et Normand Charbonneau, de Bibliothèque et Archives nationales; Michel Lévesque, de la Direction générale des élections; Jean Chabot et Alain Gariépy, de l'Assemblée nationale du Québec ainsi que Marie Tanguay, notre secrétaire exécutive. |

**Michel Leduc**  
Député de Fabre 1981-1985



«... je voudrais saluer le travail de Monsieur Fabien Roy, membre du comité national et représentant de sa région, la Beauce, qui a déposé en 2007, des documents d'archives concernant les activités politiques de sa région. »

**Michel Leduc**

## Rapport du rédacteur du *Bulletin de l'Amicale*

Dans son rapport verbal à l'assemblée générale annuelle 2008, le rédacteur du *Bulletin de l'Amicale*, André Gaulin, rappelle que le bulletin vise deux objectifs principaux.

D'une part, il veut être un lien convivial et informatif entre les membres autant en ce qui concerne leur association et les nouvelles la concernant que sur les activités courantes des anciens députés. À ce titre paraissent diverses chroniques, comme le message du président, les informations émanant du Bureau de direction ou de l'Assemblée nationale, des photos actuelles ou anciennes, des comptes rendus de livres et publications, les éphémérides de la vie courante des anciens qui veulent bien nous faire connaître ce qui leur advient et ce qu'ils font, le rappel de celles ou ceux qui nous ont quittés.

D'autre part, le *Bulletin* veut aussi être un lieu de mémoire sur l'histoire politique et sur ceux qui l'ont faite, de même qu'un lieu de réflexion non partisane sur des questions touchant la vie parlementaire, la question politique et la vie civique. Tous et toutes sont vivement sollicités à venir enrichir le *Bulletin* de leurs textes.

Le rédacteur termine en remerciant celles et ceux qui contribuent à rendre ce *Bulletin* agréable à voir et à lire : la secrétaire exécutive, Marie Tanguay, l'équipe de la Direction des communications, les collaborateurs précieux et bénévoles, dont les articles ou photos sont appréciés, ainsi que tous ceux et celles qui forment le lectorat du *Bulletin*, puisqu'un texte non lu doit être tenu comme non existant! |

André Gaulin  
Député de Taschereau 1994-1998



M. André Gaulin

Photo : Claude Lachance



M. Serge Marcil, M. Yvan Bordeleau et M<sup>me</sup> Madeleine Bélanger

Photo : Claude Lachance



M<sup>me</sup> Diane Barbeau et M. Léopold Marquis

Photo : Claude Lachance

## Présentation de Paul Gérin-Lajoie pour le prix René-Chaloult

À quoi ou à qui pense-t-on lorsque l'on parle des années 60? Révolution tranquille ou accessibilité pour tous à l'éducation? Je suis donc très honoré d'avoir à vous présenter le récipiendaire du prix René-Chaloult 2008, offert à un ancien parlementaire qui s'est illustré par ses engagements personnels avant, pendant et après sa vie parlementaire. Paul Gérin-Lajoie est le fondateur et le président du conseil d'administration de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, à laquelle il se dédie entièrement. Le grand défi qu'il a réalisé est celui de l'éducation comme droit essentiel et accessible à tous.

Président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) de 1970 à 1977, Paul Gérin-Lajoie a favorisé l'élaboration, la négociation et la réalisation de plusieurs milliers de projets de coopération du Canada avec plus de 75 pays et une soixantaine d'organisations internationales. Sous sa direction, le budget annuel du Canada pour le développement international est passé rapidement à plus d'un milliard de dollars. D'ailleurs, c'est en 1975 que l'aide publique au développement (APD) du Canada est parvenue à atteindre le maximum historique de 0,53 % du produit national brut (PNB).

Il a aussi siégé au Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale (BM) et des quatre grandes banques régionales de développement pour l'Afrique (BAD), pour l'Amérique latine (BID) et pour les Caraïbes (BDC). Paul Gérin-Lajoie a également été vice-président du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement (FASD). En outre, il a été membre du Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et membre du conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

À la suite de son mandat à la direction de l'ACDI, en 1977, ses plus proches collaborateurs ont créé la Fondation Paul Gérin-Lajoie, dont il devint le président-directeur général.

Paul Gérin-Lajoie a aussi été le président fondateur du comité Commerce international de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), qui a donné naissance au Centre de commerce mondial de Montréal. Il a également été le premier président-directeur général de la Société du Vieux-Port de Montréal, qui a transformé les installations portuaires désaffectées en parc et en aménagement culturel au bord du fleuve Saint-Laurent.

Depuis 1987, Paul Gérin-Lajoie se consacre entièrement à la Fondation qui porte son nom, et dont la mission lui tient profondément à cœur, d'abord à titre de président-directeur général, puis de président du conseil d'administration. Signalons les années marquantes de cette Fondation :

- 1987** implantation en Afrique, d'abord au Sénégal en 1987, puis au Mali, en 1995;
- 1989** enracinement dans la population canadienne et québécoise, particulièrement par un programme de parrainage d'écopiliers africains;
- 1991** enracinement de la dictée PGL dans les écoles primaires des dix provinces et trois territoires canadiens de même qu'au Mali et au Sénégal;
- 1997** nouvel essor de la Fondation en Haïti;
- 2001** implantation de la Fondation dans la République du Niger;
- 2002** première cohorte du programme Éducateurs sans frontières au Burkina Faso et au Bénin.

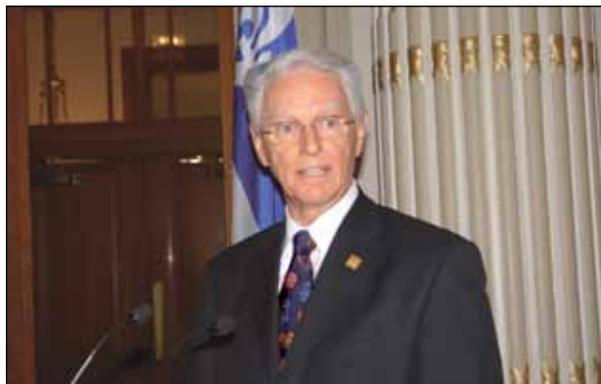


Photo : Claude Lachance

M. André Harvey



Photo : Claude Lachance

M. Paul Gérin-Lajoie reçoit le prix René-Chaloult



Photo : Claude Lachance

M. Paul Gérin-Lajoie

Licencié en droit de l'Université de Montréal, membre du Barreau du Québec, détenteur de la prestigieuse bourse Rhodes, Paul Gérin-Lajoie devient docteur en droit constitutionnel de l'Université d'Oxford en Angleterre. Il s'est vu décerner pas moins de 13 doctorats *honoris causa* par plusieurs universités dans le monde, de même qu'il a reçu le prix David en sciences morales et politiques du gouvernement du Québec ainsi que le Prix de la Paix attribué par le Mouvement canadien pour une fédération mondiale.

Compagnon de l'Ordre du Canada, Grand officier de l'Ordre national du Québec, Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre de la

Pléiade, Commandeur de l'Ordre du Mérite, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, Grand officier de l'Ordre national du Lion (Sénégal), Grand Montréalais depuis l'automne 2007, Monsieur Paul Gérin-Lajoie est aussi l'auteur de nombreuses publications.

Le voilà maintenant récipiendaire du prix René-Chaloult 2008 de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, un prix remis par ses pairs. Hommages lui soient rendus! |

**André Harvey, président**  
Député de Chauveau 1970-1973  
et de Charlesbourg 1973- 1976

## PAUL GÉRIN-LAJOIE, protecteur de l'éducation physique

À tout ce qui s'est dit et écrit au sujet de Paul Gérin-Lajoie, je voudrais juste ajouter que ce dernier a aussi aidé une cause que je connais assez bien : celle de l'éducation physique et des sports.

Paul Gérin-Lajoie fut mon mentor durant les années 60, et c'est lui qui, le premier, contribua à m'envoyer en France afin d'y découvrir sur place les expériences du Dr. Fourestier et de ses classes de neige, le mi-temps pédagogique et les horaires aménagés des élèves. C'est encore Paul Gérin-Lajoie qui créa la première Cité des jeunes à Vaudreuil, idée reprise ensuite notamment à Hull, à Traçy et à Rivière-du-Loup ( le Foyer Patro de l'abbé Ronald Landry ). C'est aussi Paul Gérin-Lajoie qui me confia le rôle d'engager les premiers éducateurs physiques pour enseigner dans les écoles techniques et de métiers, ce qui était une première.

Rappelons encore que notre ministre de l'Éducation avait accepté de venir présider les premiers Jeux Gymniques, organisés par Yvan Dubois, des dizaines de professeurs et des milliers d'enfants au stade de l'Université McGill à Montréal. Et que dire des recommandations du Rapport Parent au sujet de l'importance de l'éducation physique obligatoire dans nos écoles? Presque cinquante ans plus tard, peu de ministres de l'Éducation peuvent se vanter d'avoir fait autant pour cette cause, encore négligée, malgré le phénomène de l'obésité chez les jeunes! Grand merci à vous, Paul Gérin-Lajoie. |

Gilles Houde,  
Député de Fabre 1966-1976

## JEANNE LAROCQUE BLACKBURN Prix Jean-Noël-Lavoie

Jeanne Larocque Blackburn naît en 1934 à Saint-Elzéar, dans le comté de Bonaventure en Gaspésie, un 24 juin! Elle fait des études en administration et en andragogie.

Enseignante à la commission scolaire Sainte-Anne de Chicoutimi de 1953 à 1957, puis aux commissions scolaires de Chicoutimi et de Jonquière, à l'éducation aux adultes, de 1972 à 1980, elle devient directrice du projet «Récupération et recyclage Saguenay», de 1972 à 1974 . Elle devient secrétaire régionale et agente de développement à Radio-Québec/Saguenay-Lac-Saint-Jean, de janvier 1977 à décembre 1979.

Jeanne L. Blackburn est présidente du Conseil des collèges du Québec, de décembre 1979 à septembre 1985 et présidente de la Conférence des présidents des cégeps du Québec entre 1978 et 1980. Elle préside aussi différents comités entre 1965 et 1974. Elle est vice-présidente, puis présidente du collège de Chicoutimi, de 1976 à 1980. C'est aussi comme présidente que Jeanne L. Blackburn agit à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle préside également le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 1972 à 1975. Elle est en outre membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi entre 1979 et 1980.



Photo : Claude Lachance

M<sup>me</sup> Jeanne Larocque Blackburn

---

des nouvelles de votre *Amicale*

Élue députée du Parti québécois dans Chicoutimi en 1985, elle est réélue en 1989 et en 1994. Madame Blackburn devient ministre de la Sécurité du revenu et ministre responsable de la Condition féminine dans le cabinet Parizeau, de septembre 1994 à janvier 1996. Elle est par la suite présidente de la Commission de l'éducation, de mars 1996 à octobre 1998. Elle ne se représente pas à l'élection de 1998.

Par la suite, Jeanne Blackburn est présidente de la Régie du cinéma, du 27 août 1999 au 15 octobre 2002. Elle est en même temps présidente-fondatrice de la Fondation des parlementaires québécois *Cultures*

*à partager*, de septembre 1998 à octobre 2002, puis présidente-directrice générale à partir d'octobre 2002.

Récipiendaire de l'insigne de Commandeur de l'Ordre de la Pléiade le 3 mai 2006, ayant été faite Chevalier de la Légion d'honneur en avril 2002, notre collègue ex-parlementaire reçoit à notre assemblée générale de 2008 le prix Jean-Noël Lavoie qu'elle obtient pour avoir fait connaître, par sa Fondation *Cultures à partager*, les parlementaires québécois à travers tout le monde francophone. |

Cécile Vermette

Députée de Marie-Victorin 1985-2007



Photo : Christian Chevallier

M. Michel Bissonnet, M<sup>me</sup> Jeanne Laroque Blackburn et M. Jacques Brassard



Photo : Christian Chevallier

M. Michel Bissonnet, M. Paul Gérin-Lajoie et M. Jacques Brassard



Photo : Claude Lachance

M<sup>me</sup> Jeanne Laroque Blackburn et M. Paul Gérin-Lajoie



Photo : Claude Lachance

M. Claude Lachance et sa fleur, Jacynthe.

# Assemblée générale du 22 mai 2008



Photo : Claude Lachance

M<sup>me</sup> Marie Tanguay, M. Jacques Brassard et M. Gérald Harvey



Photo : Christian Chevalier

M. Lewis Camden et M. Gérard Gosselin



Photo : Christian Chevalier

M<sup>me</sup> Leduc, M. Michel Leduc, M. Jean-Pierre Jolivet, M. René Serge Larouche et M. Fabien Roy



Photo : Christian Chevalier

M<sup>me</sup> Tremblay, M. Jacques Chagnon et M. Jacques Tremblay



Photo : Claude Lachance

M<sup>me</sup> Jeanne Laroque Blackburn et M. François Côté, secrétaire général



Photo : Claude Lachance

M<sup>me</sup> Carole Théberge, M. François Côté, secrétaire général et M. Paul Gérin-Lajoie

# Assemblée générale du 22 mai 2008

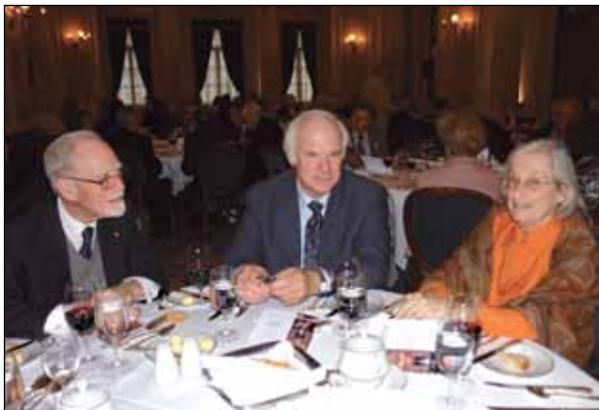


Photo : Claude Lachance

M. Jacques-Yvan Morin, M. Raymond Brouillet et M<sup>me</sup> Morin



Photo : Christian Chevallier

M. Gilles Houde, M<sup>me</sup> Jeanne Laroque-Blackburn, M. Paul Gérin-Lajoie et M<sup>me</sup> Christianne Pelchat



Photo : Claude Lachance

M. Marcel Ostigy



Photo : Christian Chevallier

M. Lewis Camden, M. Claude Lachance, M. Gilles Lamontagne (ancien maire de Québec) et M. André Gaulin



Photo : Claude Lachance

M. Gérard Harvey, M. Jean-Paul Cloutier et M. Jacques Brassard du comité des candidatures



Photo : Christian Chevallier

M. Régent Beaudet, M<sup>me</sup> Madeleine Bélanger, M<sup>me</sup> Michèle Lamquin-Éthier et M. Yan Bordeleau

## Salut au père de la chanson québécoise

NDLR. Chaque année, du 2 au 8 août, à l'Espace Félix Leclerc de l'île d'Orléans, se tiennent les «Journées de la félicité», le 2 août marquant la date de naissance du poète sonorisé, en 1914, alors qu'il décédait le 8 août 1988. Pour souligner les 20 ans de son envolée terrestre, voici un bref rappel de cet écrivain prolifique qui devint célèbre comme poète chantant et qui a su rallier les Québécois de tous horizons par sa simplicité, son humanité, étant à la chanson ce que Gaston Miron était à la poésie.

On peut considérer Félix Leclerc comme le père de la chanson québécoise. C'est lui qui fait voir le jour à la chanson à texte, une chanson littéraire d'inspiration poétique sur musique originale, qui respecte la «tropation», c'est-à-dire cette concordance heureuse des notes et des mots. Cela se fait presque malgré lui, pourrait-on dire, pour celui qui se veut avant tout dramaturge. Au départ de sa carrière de poète sonorisé, Leclerc fait quatre chansons, de trois ans en trois ans, à partir de 1934 jusqu'en 1943! L'une est un court texte d'amour, «Sur le bouleau», 1937, thème repris en 1940 avec «Un petit soulier», deux chansons fugitives. Seules les deux autres deviennent significatives pour l'œuvre à venir : «Notre sentier», porteur d'une souffrance à libérer, et «Le Québécois», 1943, dont la poétique prend sa source dans l'ici.

Puis, en moins de quatre ans, Leclerc compose une vingtaine de chansons. C'est en particulier pour permettre un changement des décors qu'il en écrit quelques-unes pour sa pièce à succès *Le p'tit bonheur*, jouée à l'automne 1948. Jusque-là homme de radio et d'écriture, Leclerc a produit plusieurs livres, dont la populaire trilogie *Adagio, Allegro et Andante* (1943-1944). Et, quand Félix part pour la France, à la fin de 1951, avec Jacques Canetti qui l'entraîne, mis sur la piste par Jacques Normand, son répertoire comprend tout juste 32 chansons, dont plusieurs de celles qui enchanteront les Français d'après-guerre : «Bozo»; «Le Bal»; «Francis»; «Moi, mes souliers»; «Le Train du nord»; et

«Le P'tit Bonheur», cette chanson fétiche. N'oublions pas non plus «L'Hymne au printemps», «Présence», deux chansons qui missent sur cette saison *salutaire* dans l'optique de Félix. D'ailleurs, notons que «L'Hymne au printemps»,



André Gaulin

Photo : Jean-Louis Dubé

d'abord paysanne, avec «les crapauds (qui) chantent la liberté», acquerra une portée politique après la Révolution tranquille. De même, la chanson «Le Roi heureux» traduit très justement ce Félix rat des champs qui nous parle de lui en évoquant ce roi venu défroquer de la monarchie de droit divin en Amérique et y retrouvant sa nue propriété. Avec ces chansons -- il n'en écrit aucune en 1952 --, Leclerc tient l'affiche 14 mois aux Trois Baudets et signe un contrat de cinq ans avec Polydor. Il s'engage même à écrire huit chansons l'an, ce qu'il n'a toutefois fait qu'en 1946 et ne refera qu'une autre année, en 1969! Mais, dès 1951, son premier album lui mérite le Grand Prix du disque de l'Académie Charles-Cros.

Comme beaucoup de Québécois avant lui, Félix découvre en France le pluralisme idéologique et le plaisir de parler autant que de manger. L'accueil qui lui est fait pour son naturel, son côté homme des bois qui siffle volontiers, s'amenant sur scène en chemise à carreaux avec sa seule guitare, le console des critiques misanthropes de son Québec natal qui attendent le génie littéraire à venir, si possible un romancier! Notons surtout que son succès en France consacre le genre de la chanson, qui se détache ainsi du folklore séculaire ou de la chansonnette fleur bleue pour rejoindre un nouvel art déjà illustré par Trenet et que Leclerc, Brassens, Brel, Ferré et d'autres vont illustrer superbement, un peu comme Montaigne fondait jadis le genre de l'essai.

Pour le Québec, et indépendamment de certains critiques, l'événement est important : d'ailleurs, lors d'un bref retour de Leclerc, la ville de Montréal accorde au poète une importante réception à l'Hôtel de Ville. La chanson à texte vient au monde, à laquelle contribuent



Lionel Daunais, Oscar Thiffault, Raymond Lèvesque, Jacques Normand, Robert L'Herbier et Fernand Robidoux, Pierre Pétel -- pour ne nommer que ceux-là -- et, plus que tout autre, Félix Leclerc. Le barde québécois qui croyait aller quelques semaines en France y

retourne de plus en plus pour des tours de chant. Pendant la décennie cinquante, il va ajouter une trentaine de chansons à son répertoire, chansons marquées par la critique morale et sociale : «Comme Abraham», «Attends-moi ti-gars», par l'amour des humbles : «Prière bohémienne», qui charmera Devos, «Litanie du petit homme», par l'humour : «Tirelou», «L'Héritage», par le pays rural et le patriotisme : «La Drave», «Tu te lèveras tôt», par la nature et les bêtes : «Blues pour Pinky», «Le Petit Ours», «Le Loup», et parfois par l'amour, comme en témoigne «Ce matin-là», chanson écrite en Suisse, où il avait voulu vivre, et dont Michel Rivard fera plus tard une version si émouvante.

La quarantaine de chansons que Leclerc ajoute à son carquois de textes pendant la décennie soixante, période fort riche pour son art, nous font voir un Leclerc traversé par une crise amoureuse qui lui fait prendre nouvelle compagne et secoue ses anciennes certitudes de Québécois-né-catholique. En même temps que lui, le Québec connaît sa «révolution tranquille» qui le sort de la grande paroisse *provinciale* autant au plan politique que moral! Cela donne chez Leclerc des chansons plus philosophiques et plus libertaires, comme «Dieu qui dort», «Bon voyage dans la lune», «Grand-papa pan pan pan», des chansons mélodiquement belles, comme «Les Algues» ou «Y a des amours», ou tout simplement des chansons de l'ordinaire des jours et des saisons : «Sur la corde à linge», «Passage de l'outarde», marquées par le métier qu'il pratique de sa belle voix et qu'une orchestration habille désormais somptueusement. On perçoit

aussi chez le poète faiseur de chansons l'influence tzigane qui fait la trame de sa musique et de sa vision du monde : «La vie, l'amour, la mort», «Tzigane». Ceux qui ont essayé de chanter du Leclerc savent la grande difficulté qu'il y a à interpréter ses chansons selon la rythmique qui est la sienne, découvrant ainsi le grand art dont est marqué son talent.

Faisant carrière depuis 25 ans en France et vivant grâce aux droits d'auteur qu'il y reçoit, Félix Leclerc y fait pour ainsi dire ses adieux en décembre 1975 avec son spectacle «Merci la France», au Théâtre Montparnasse. La quarantaine de chansons de la décennie 1970, ses dernières, — car chanter en public lui est toujours un effort — sont influencées davantage par l'actualité politique et sociale de son pays. Ce Félix que les Français connaissent moins a pris parti pour l'indépendance du Québec. Comme le manifeste bien sa chanson-ressort «L'Alouette en colère», il n'a pas accepté que des soldats de l'armée canadienne qui occupent le Québec en octobre 1970 lui demandent ses papiers pour entrer dans l'île d'Orléans, où il vit. C'est le coup de fouet d'une deuxième naissance! Ses trois derniers microsillons (1972, 1975 et 1978), où il reste le poète à la vision aiguë — Comme une bête — comprennent des chansons comme «L'Encan», «Le Chant d'un patriote», mais aussi cette magnifique chanson cathédrale et hommage à la France, «Le Tour de l'Île». Certains éditorialistes ne reconnaîtront pas en ce Leclerc le poète d'hier faute d'avoir écouté une chanson aussi universelle et pourtant tellement enracinée comme «L'Ancêtre», chanson anthropologique qui rejoint la poésie d'un Gaston Miron. Ce Leclerc ancêtre a fait école : «les boîtes à chansons» se sont multipliées. Ce sont des dizaines de poètes sonorisés que chaque décennie voit naître, après 1960, comme autant de professeurs de poésie! Plusieurs d'entre eux et elles auront même droit à un «Félix», un prix honorifique créé pour la chanson par l'ADISQ, en 1979, et décerné annuellement dans l'aura du grand poète. |

André Gaulin

Député de Taschereau 1994-1998

## à travers les *Souvenirs...*

NDLR. À l'instigation des amicalistes Antoine Drolet et Gérald Harvey, nous ouvrons dans ce numéro une nouvelle chronique relatant des anecdotes de la vie de nos membres dans leur fonction de député. Nous ouvrons donc nos pages sous ce biais à tous ceux et celles qui voudraient nous faire profiter des faits vécus, drôles ou vivaces dans leurs souvenirs, qui ont marqué leur mémoire. C'est Antoine Drolet qui ouvre le jeu, et nous l'en remercions.

### Une campagne bien «arrosée»



Photo : Claude Lachance

Antoine Drolet

Lors de l'élection de juin 1966, j'étais le candidat du Ralliement national dans le beau comté de Portneuf. Je venais tout juste d'avoir 26 ans; à ce titre, j'étais donc l'un des plus jeunes candidats de cette élection. Ce nouveau parti était alors dirigé par deux chefs, soit Laurent Legault, de l'aile créditiste, et le docteur René Jutras, représentant l'aile plus souverainiste. Nous faisons à cette époque des assemblées publiques. Un beau soir du début juin, une grande assemblée a lieu à Portneuf-Station comportant la visite du Dr Jutras.

Un grand défilé d'automobiles avait été organisé; partant du quai de Portneuf, près du fleuve, il traversait la ville pour se rendre à la salle paroissiale. La dernière voiture nous transportait, le Dr Jutras et moi qui étions assis sur le siège arrière de cette voiture décapotable. Le trajet prévu nous faisait passer devant la résidence d'un gros organisateur d'un parti adverse qui faisait mine de travailler sur son terrain. Notre opposant politique simula alors une fausse manœuvre et dirigea son boyau d'arrosage vers nous. Inutile de dire que nous sommes arrivés à l'assemblée quelque peu fripés et mouillés. Les partisans, mis au courant de notre infortune, ont bien ri avec nous de la situation. À cette époque, dans les petites municipalités, de tels événements se produisaient souvent en campagne électorale! |

### Un électeur déçu lâche la politique

Environ une semaine après mon élection du 29 avril 1970 (j'ai forcément quatre ans de plus), mes organisateurs et les gens du comté accomplissent ce qui était une coutume dans le temps, soit de faire une grosse soirée «TRIOMPHE». Il y avait environ 500 personnes, et tout s'est bien déroulé.

Le lendemain, j'étais dehors près de ma voiture, chez moi, lorsqu'un de mes travailleurs d'élection arrêta et vint me montrer une contravention qu'il avait reçue en retournant chez lui après la fête des militants. Il m'expliqua qu'il allait un peu vite et qu'un policier l'avait arrêté.

Donc, me dit-il, vous nous avez souvent répété que vous seriez prêt à nous aider. C'est pourquoi je vous donne ma contravention, afin que vous la fassiez annuler ou encore que la payiez. Vous savez, M. Drolet, j'ai travaillé pour vous durant toute la campagne électorale, et c'est après votre soirée «TRIOMPHE» que je me suis fait arrêter par la police, alors c'est bien normal que vous vous occupiez de cela. Je lui expliquai calmement qu'on ne pouvait pas intervenir dans ces cas, qu'on ne pouvait rien y faire et qu'il lui faudrait payer. Il me quitta alors très déçu, presque les larmes aux yeux, en me disant que c'était fini pour lui de travailler lors des élections. Ce fut vrai, on ne l'a plus revu!

C'était un de mes premiers cas de comté. Pas facile, voyez-vous, j'avais alors perdu un électeur. |

Antoine Drolet,  
député de Portneuf, 1970-1973

## L'affaire Hart ( 1807-1811)

NDLR. Nous publions dans ce numéro le deuxième article de notre collègue historien Denis Vaugeois. Nos lecteurs ont pu lire dans le numéro du printemps le premier d'une série de trois dont le titre était « À propos d'Ezechiel Hart ». Un troisième texte suivra dans le numéro d'hiver.

L'affaire Hart a été racontée de multiples façons et servie de diverses manières, suggérant parfois des relents d'antisémitisme. Pourtant fort important, le cas d'Ezechiel Hart a été traité à la légère. Comme il arrive souvent en histoire, les uns et les autres se répètent sans se donner la peine de retourner aux documents, de vérifier. Il est assez agaçant de lire des jugements et des interprétations fondées sur des intuitions, pire encore, sur de fausses informations. Elles ne manquent pas dans ce cas-ci. Les unes sont sans conséquences, d'autres empêchent de comprendre ce qui s'est réellement passé.

Jusqu'à la publication de la biographie d'Ezechiel Hart dans le *Dictionnaire biographique du Canada* (tome VIII, 1988), sa participation à l'élection de 1804 était inconnue de tous les chercheurs et auteurs qui se sont intéressés à lui. Par ailleurs, plusieurs ont cru qu'il avait été candidat lors de l'élection partielle de 1807 et des élections générales de 1808 et 1809.

Le gouverneur James Henry Craig avait dissout la Chambre le 27 avril 1808, puis de nouveau le 2 octobre 1809, provoquant ainsi la tenue d'élections générales. Quelle mouche avait piqué Craig ? Le goût de l'apparat qui accompagnait l'inauguration d'un nouveau Parlement ? Ou tout simplement un désaccord profond avec le groupe parlementaire majoritaire ?

Certains ont cru que ces deux dissolutions faisaient suite à l'expulsion du député Ezechiel Hart : ils ont construit tout un scénario sur les liens qui unissaient Craig aux Hart. Sous la plume de certains auteurs,

le marchand trifluvien Aaron Hart, père d'Ezechiel, était devenu un intime du gouverneur. On a raconté que Craig ne manquait pas une occasion de s'arrêter chez son « ami », rue des Forges à Trois-Rivières. Ce dernier n'avait-il pas donné à son 4<sup>e</sup> fils, né le 22 août 1809, le nom d'Ira James Henry Craig Hart ?



Denis Vaugeois

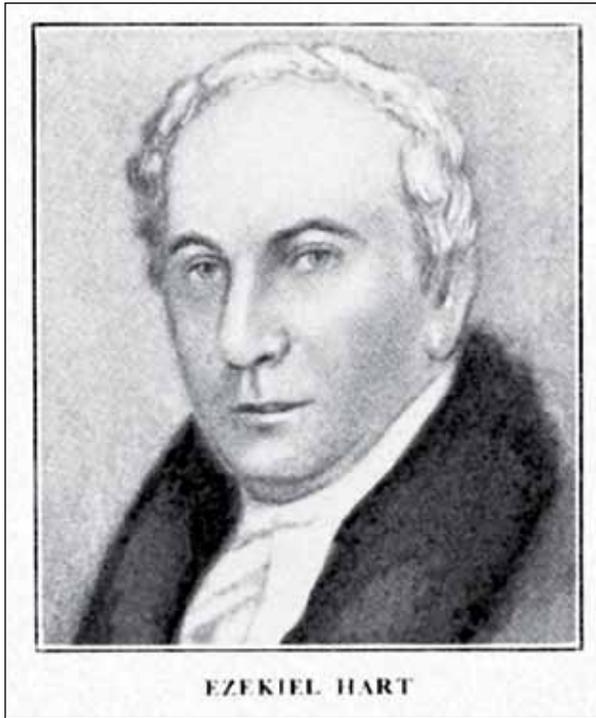
Le gouverneur avait jadis été très près d'Aaron Hart, chuchotait-on. Au moment de l'intervention de l'armée britannique en 1776, Craig appartenait au régiment qui avait chassé les envahisseurs américains de Trois-Rivières et avait même logé chez lui. Évidemment, Ezechiel pouvait compter sur son appui. C'est du moins ce qu'on peut lire ici et là.

De fil en aiguille, on a ainsi raconté un peu n'importe quoi, tout en ignorant les faits précis et surtout le contexte extrêmement tendu dans lequel se tient « l'affaire Hart ».

### Trois élections, la première en 1804 et non 1807

Ezechiel s'est présenté trois fois : en 1804 (voir le *Bulletin de l'Amicale*, vol.9, n° 4), 1807 et 1808 et non en 1807, 1808 et 1809. Mais n'y a-t-il pas un Hart, candidat dans Trois-Rivières en 1809 ? Celui-ci aurait reçu 32 votes, comparativement à 86 pour Mathew Bell et 86 pour Joseph Badeaux. Dans son numéro du 2 novembre 1809, la *Gazette de Québec* fournit l'explication. Le candidat défait était Moses Hart, le frère aîné d'Ezechiel.

Pour qui connaît les fils d'Aaron, cette candidature de Moses ne surprend pas. Jadis, il avait envisagé de se présenter dans William-Henry (Sorel) et on peut supposer que c'est à contrecœur qu'il avait laissé la voie libre à Ezechiel dans Trois-Rivières. Disons que Moses était



certes conscient que ses frasques de toute nature ne jouaient pas en sa faveur. Convaincu d'avoir adopté progressivement une vie plus rangée, il tentera à plusieurs reprises de se faire élire dans l'un ou l'autre comté de la région de Trois-Rivières.

Le clan Hart avait eu raison de se ranger derrière Ezechiel. Propriétaire d'une partie de la seigneurie de Bécancour, marchand bien établi, formant un couple exemplaire avec Frances Lazarus, il était un homme respecté et respectable. Tout de même, en 1804, le pari était audacieux : John Lees était député depuis 1792 et le juge Louis-Charles Foucher, avec un parcours politique impressionnant, venait de prendre du galon grâce à une nomination de juge à la cour provinciale. Sans trop de difficultés, ces deux vétérans l'emportent et décrochent les deux sièges attribués au bourg de Trois-Rivières. Ezechiel devra patienter jusqu'en 1807, au moment du décès de John Lees.

Foucher ne lui facilite pas la tâche en appuyant Thomas Coffin qui avait représenté le comté de Saint-Maurice de 1792 à 1804. Issu d'une famille de Loyalistes, Coffin est un adversaire de taille. Marié en 1786 à une riche héritière, Marguerite Godefroy de Tonnancour, il a connu des revers financiers et cherche à se rapprocher du pouvoir politique. Le beau-père de Coffin, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour, avait été l'un des hommes les plus influents de la région de Trois-Rivières; l'un de ceux aussi qui avaient le plus perdu avec cette monnaie de papier que la France ne remboursa qu'avec une extrême parcimonie. Aaron Hart avait souvent obligé le malheureux seigneur par de petits prêts discrets qui finirent par gêner les héritiers. Leurs biens fonciers étaient importants, mais l'argent était rare. Thomas Coffin avait-il des comptes à régler avec Ezechiel ? Sans doute. De toute façon, il fut sans pitié.

#### Faire face à la victoire

Déclaré gagnant le samedi 11 avril 1807, Hart écrit, dès le 14, à son ancien avocat, James Reid, devenu juge en chef de la Cour du banc du roi pour prendre conseil. « I have now to congratulate you on your late success and I am happy to find that the confidence of the majority of your electors had placed you in the respectable situation of their representative », lui écrit Reid le 20 avril. Il poursuit en se disant étonné de la participation du juge Foucher et de ses déclarations concernant la non-éligibilité de Hart; il rappelle plutôt que ce sont les juges qui ne peuvent siéger à la Chambre des Communes en Angleterre et, pour répondre à l'inquiétude exprimée par Hart, il conclut : « there can be little doubt on the question you propose:- Your right to be elected and sit as a Member of the House I consider to be equal to that of any other Member in it ». En réflexion sur la conduite à tenir, Hart ne se précipite pas à Québec pour prendre son siège. La Chambre ajourne d'ailleurs le jeudi 16 avril.

Il aura donc tout son temps pour élargir ses consultations et utilise tous ses contacts à cet effet. Un de ses partenaires obtient un avis de Sir Vicary Gibbs, nouveau procureur général du gouvernement britannique, réputé pour sa rigueur et sa sévérité. « I see no legal objection to the eligibility of a Jew who was elected and sits in the House of Assembly after having taken the usual oaths », fait savoir le savant juriste, selon un document retrouvé par l'archiviste David Rome.

Ezekiel<sup>1</sup> s'est-il réjoui trop tôt de ces avis? En fait, il sait bien que les deux juristes n'ont pas abordé la question la plus délicate, celle du ou des serments à prêter.

#### De la manière de prêter serment

Le vendredi 29 janvier 1808, il se présente à l'ouverture de la 4<sup>e</sup> session du 4<sup>e</sup> Parlement. Arrivé à Québec le 18 octobre précédent, le nouveau gouverneur, James Henry Craig, a concentré ses énergies sur son état de santé. Il a aussi le réflexe de soigner l'ego du chef parlementaire du parti canadien, Pierre-Stanislas Bédard, nommé capitaine de milice en décembre 1807.

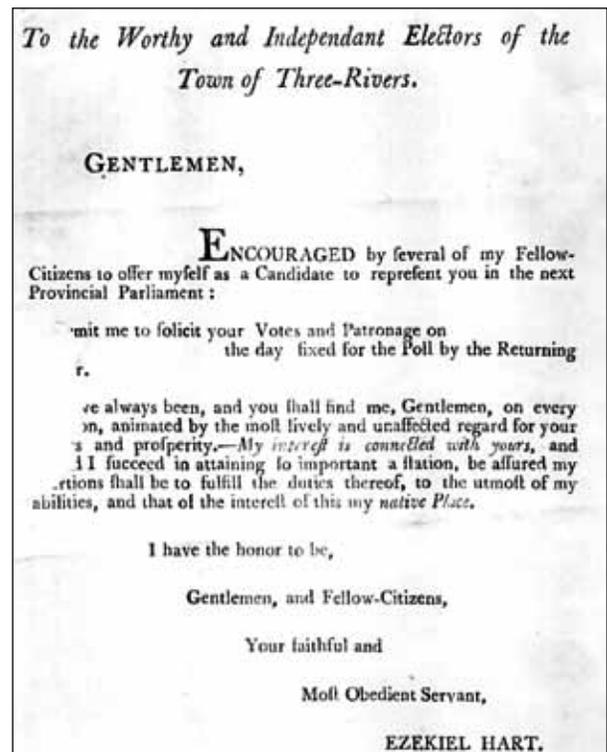
La Chambre s'ouvre dans un faste inhabituel. Craig a demandé qu'on fasse le nécessaire. Élu dans une partielle, sans le soutien du gouverneur pour des raisons évidentes (ce dernier n'était pas arrivé), Ezekiel Hart doit se présenter à l'assermentation. Bien résolu et fidèle à ses convictions, il prête serment. Michel Amable Berthelot d'Artigny se charge d'en informer la Chambre. Un député non identifié s'inquiète de la manière dont le représentant du comté de Trois-Rivières a prêté serment. Berthelot précise alors que « Mr Hart avait prêté les serments sur la Bible et la tête recouverte ». Le député Louis Turgeon ajoute que le serment a été prêté de la « manière désignée » par le député Berthelot, ce qui ne nous apprend pas grand chose. Le député John Mure, un homme d'affaires sans doute assez près de

Hart, comprend ce qui se prépare et propose d'ajourner au lendemain. Un samedi !

Le lundi 1<sup>er</sup> février, Berthelot apporte une précision : « Ezechiel Hart, écuier, avait prêté le serment et non les serments ». Jonathan Sewell, secondé par le juge Amable De Bonne, présente une motion selon laquelle Hart « n'a pas pris le serment en la coutume ordinaire » avec les conséquences que l'on devine.

#### Tous les moyens sont bons pour protéger une majorité fragile

Depuis 1792, la Chambre d'assemblée compte en moyenne entre 35 députés « canadiens » et 15 députés « anglais » ou favorables aux bureaucrates, c'est-à-dire le parti du gouverneur. Malgré une majorité en apparence confortable, les députés canadiens sont sur le qui-vive. Leurs rangs s'éclaircissent au fur et à mesure qu'une session progresse. Les députés ne reçoivent ni salaire



1. Le prénom de M. Hart était orthographié de différentes façons.

ni remboursements de dépenses; et plusieurs ont des travaux qui les sollicitent chez eux. Pour consolider leur position, les députés « canadiens » ont déjà choisi d'exclure les juges de la Chambre. Comme Ezechiel Hart est perçu comme un partisan des bureaucrates, sa religion devient un prétexte pour tenter de l'exclure également. Parallèlement au débat qui vise l'inéligibilité des juges, plus concrètement les juges Foucher et De Bonne, un autre s'engage sur la validité du serment prêté par Ezechiel Hart.

Dès le début de la session, le bal est ouvert. Mauvais perdant, Thomas Coffin ne perd pas de temps. Le 9 février 1808, il présente une pétition avec l'appui de son collègue Benjamin Frobisher, député de Montréal, pour rappeler le rapport fait par Charles Thomas, officier-rapporteur, du résultat de la récente élection dans Trois-Rivières, qui donnait Ezechiel Hart élu avec 59 voix tandis que lui-même en obtenait 41. Or, le pétitionnaire « represent that the said Ezekiel Hart is of the Jewish Religion, and is therefore not capable of being elected to serve in the House of Assembly, or of taking the oaths required, or sitting or voting in the Assembly » : en conséquence son élection doit être considérée « null and void ». La Chambre est invitée à annuler l'élection de Hart et à demander au « Clerk of the Crown in Chancery » de corriger le résultat « by erasing the name of the said Ezekiel Hart, and inserting that of the petitioner in lieu thereof ». Les journaux font rapidement écho à la démarche de Coffin, soit la *Gazette de Québec* du 11 février et, surtout, le journal *Le Canadien* du 13 février. La pétition de Coffin est ainsi résumée : « Ezekiel Hart, Ecuyer, étant Juif ne pourrait prêter le serment requis de la part des Membres et par conséquent ne pourrait être admis à la Chambre », en conséquence il faut « rayer le nom du dit Ez. Hart de dessus le retour de l'Élection et y placer celui du Suppliant. »

Ezekiel Hart ne tarde pas à réagir. Le 12, il demande à soumettre sa propre pétition. Un vote est pris pour établir si elle doit être reçue ou écartée. Le vote

donne 24 voix en faveur, 9 contre. Il est évident qu'il y a confusion. Les députés interprètent différemment cette demande. Entendre la requête ne signifie pas être favorable à Hart et inversement.

En réalité, Hart entend demander le droit de siéger. Il rappelle avoir prêté « duement le serment ordonné par le statut de la 31<sup>e</sup> année de Sa Présente Majesté Chap. 31<sup>e</sup>, section 29<sup>e</sup>, lequel serment le rend propre à prendre son siège dans la dite Chambre [...] il regarde son serment comme légal et s'en trouve lié à tous égards. Que quoiqu'il ait prêté le dit serment conformément au vrai sens de la loi Constitutionnelle de cette province, il n'a point d'objection à le prêter de nouveau en la manière ordinaire.[C'est] pourquoi le suppliant supplie humblement qu'il plaise à cette Chambre de lui permettre de prendre son siège en conséquence ».

Les jours qui suivent font place à diverses manœuvres. Les députés votent sans cesse, mais on ne sait pas trop pourquoi. Le contenu des débats n'est pas rapporté dans les journaux de la Chambre.

### L'expulsion d'Ezechiel Hart

Enfin, les 15 et 16 février, la Chambre se transforme en comité pour étudier la pétition de Hart. Le 17, on conclut que le serment qu'il a prêté convient devant les tribunaux (*is that practised in the Court of Justice when Oaths are administred to persons professing the Jewish religion*). Les députés entendent ensuite trois des leurs, John Mure, Jean-Marie Mondelet et le juge Foucher, témoigner qu'à leur connaissance, Ezekiel est bel et bien de « religion judaïque ». Le vendredi 19, Hart est de nouveau entendu par les députés. Les Journaux de la Chambre sont discrets sur les échanges qui ont eu lieu. Heureusement, les journaux dont le *Quebec Mercury* (22 fév.) jugent bon d'en rendre compte. La Chambre a pris l'allure d'un tribunal. Hart a l'impression de comparaître.

« Mr Speaker, I neither required nor did I wish to take oath in the form it was administered », lui fait-on dire avec fermeté et dignité. « I took it in the words of the Act of the 31st of His Majesty and in a manner binding on my conscience. I profess the religion of my father; a religion tolerated by my King and Country and not forbidden by the Constitutional Act. Mr Speaker, I think I have a right to take my seat in this Honourable House, and I am now ready to do my duty therein, and I wish to have the opportunity of returning the obligations I have to those who elected me. I have no further observations to make ».

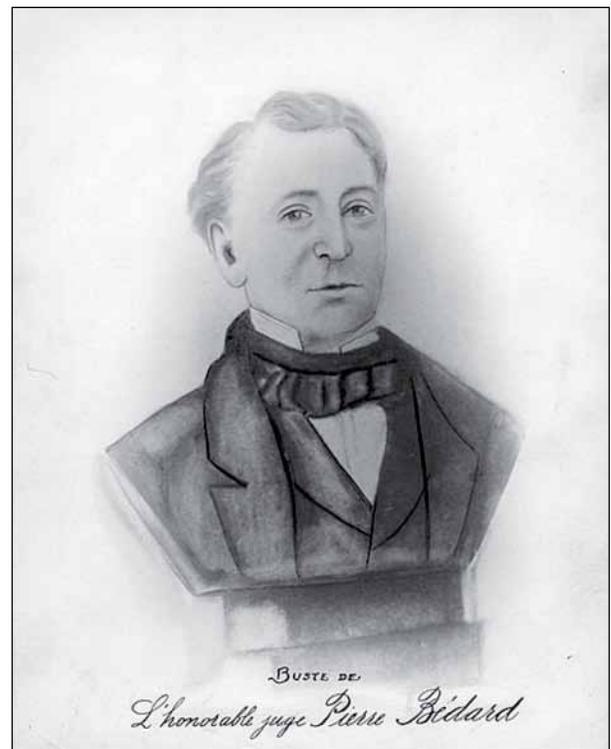
Fidèle à son habitude, la Chambre juge bon d'ajourner! On propose le lendemain. Des députés font remarquer que c'est jour de sabbat. Le juge Foucher, qui aime bien se moquer de la petite taille de son adversaire politique, est forcé de reconnaître que celui-ci sait se tenir droit. Il insiste tout de même pour un ajournement au lendemain, alléguant qu'à son avis rien n'empêche un Juif de satisfaire sa curiosité le jour du sabbat et rappelant que Hart a d'ailleurs été élu un samedi.

Cet échange anodin incite le député Joseph Planté à faire remarquer que cette question du sabbat soulève en soi une difficulté pour les travaux à venir si Hart était admis comme député. Le Journal de la Chambre ne fait mention d'aucun commentaire.

Le samedi 20 février, après examen des divers documents accumulés depuis le 29 janvier, la Chambre en arriva à la conclusion « qu'Ezekiel Hart, Ecuier, professant la Religion Judaïque ne peut prendre place, siéger ni voter dans cette Chambre ». Le juge Foucher est l'auteur de cette ultime résolution, secondé par le député de Surrey, Jacques Cartier.

À lire les documents de la Chambre, on a l'impression que ce ne fut que procédure. Heureusement, les journaux permettent de reconstituer en partie les débats. Le député John Mure ne manqua pas d'indiquer au juge Foucher qu'il ne lui paraissait « pas loyal de faire la guerre en Chambre à celui-là même qu'il avait

combattu dans son élection ». Jonathan Sewell, pour sa part, s'en prend à la nature du serment, John Richardson insiste sur tous les privilèges des sujets nés dans les colonies, ce qui est le cas d'Ezekiel Hart. Il évoque même la possibilité d'omettre les mots « sur la vraie foi d'un chrétien », ce en quoi il a tout à fait raison. Les députés John Mure et Ross Cuthbert (comté de Warwick ou Berthier) partageaient les opinions de Richardson, tandis que Sewell cherche refuge dans le droit canon pour affirmer que « le serment devait être fait sur les Saints Évangiles ».



#### Le savant discours de Pierre Bédard

Depuis les débuts, Pierre Bédard, chef du parti canadien, est resté silencieux. Il faisait ses devoirs le nez plongé dans ses livres. Malgré son éloquence, il ne parvient pas à être très convaincant sur la question même des serments. Le journal *Le Canadien* (28 mai 1808), qui se permet à l'occasion une petite note d'humour,

raconte qu'un orateur « s'aperçut, au milieu de son discours, que le sommeil s'était insensiblement emparé de son auditoire. Il se tut tout-à-coup, changea de ton et, à trois reprises appela un de ses collègues : Milord, je suis fâché d'interrompre votre repos, mais je vous prie de ne pas ronfler si fort, car vous pourriez réveiller Sa Majesté ».

Quelques semaines plus tôt, *Le Canadien* (2 mars 1808) avait, avec tout le respect dû au chef, longuement rapporté le « savant discours » de Pierre Bédard traitant de formules de serment, de naturalisation, du statut des Juifs dans le monde et de leur situation historique en Angleterre même. Sur cette lancée, Bédard rappelait « que leur condition n'était pas meilleure dans les autres pays chrétiens, que nulle part on ne leur accordait le droit de citoyen, et que ce n'était pas leur faire une injustice, parce qu'ils ne voulaient être eux-mêmes citoyens d'aucun pays. Qu'ils étaient répandus dans tous les pays, parce qu'il fallait qu'ils fussent quelque part, mais qu'ils n'en regardaient aucun comme le leur; qu'ils demeuraient dans le pays où ils faisaient bien leurs affaires et qu'ils ne lui donnaient point d'autre titre que celui du pays de leur résidence. Qu'ils étaient liés par leur croyance à en agir ainsi, qu'ils étaient dans l'attente du Messie leur Prince et qu'en attendant ils ne peuvent engager leur fidélité à aucun autre Prince que celui là auquel ils se réservent ».

« Tout ce raisonnement n'est que sophisme », rétorque Richardson. Les interventions des députés Mure, Blackwood. De Salaberry et Cuthbert vont dans le même sens.

Mais en régime démocratique et parlementaire, c'est la majorité qui détient la vérité. À moins que le Roi s'en mêle.

#### La réplique

Le 29 février 1808, Ezechiel Hart s'adresse directement au gouverneur. Il existe diverses versions qui, pour

l'essentiel, résumant son propos. Il réclame son droit à prendre son siège et par-dessus tout, constate humblement que lui et ses coreligionnaires seraient privés de leurs droits si la position adoptée par la Chambre était maintenue.

Le 14 mars 1808, Herman Witsius Ryland, secrétaire du gouverneur, lui répond que celui-ci ne juge pas approprié d'intervenir. « The Governor in Chief [...] having given the subject the most mature consideration in his power, he cannot think it expedient that he should interfere with the proceedings which the House of Assembly has though proper to adopt in your case ». (P.A.C. G7, G15c, vol.13, p.99).

Dans sa supplique, Ezechiel avait fait allusion à ses coreligionnaires. Où étaient-ils pendant tout ce débat? Au début, l'affaire Hart a sans doute paru une chicane de clochers. Le vote de la Chambre lui avait donné une autre dimension.

En ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, la communauté juive du Bas-Canada compte une centaine de membres, dispersés et peu organisés. Aucune cause ne les a mobilisés au cours des ans. Dans les débats publics, ils s'alignent sur les Britanniques et formulent les mêmes revendications. Sans doute que si Ezechiel les avait consultés, ils lui auraient donné le même conseil que celui que Aaron avait donné à ses fils : « Tenez-vous loin de la politique », autrement « you will be opposed as a Jew [...] and never get [...] a party in the House for you ».

Maintenant que la question est soulevée, quelques Juifs se mobilisent. Le 14 mars, tandis que Ryland rédige la réponse du gouverneur, John Mure, toujours lui, tente de saisir la Chambre d'une pétition « of several Jews ». La majorité des députés présents s'y opposent. Le document n'a pas été déposé. Dans le fonds Hart conservé aux Archives Pierre-Boucher du Séminaire des Trois-Rivières, parmi les quelque 100 000 documents qui attendent les chercheurs, se trouve une esquisse de

mémoire (E-B). Il n'est pas signé et pourrait être de la main d'Ezechiel. Ses auteurs dénoncent la résolution votée par la Chambre. « It would be a truly hard and injurious case to your petitioners », aussi réclament-ils une loi reconnaissant et affirmant leurs droits. Elle viendra grâce aux efforts des fils d'Ezechiel. Pour l'instant, celui-ci à la première occasion, décide de retourner devant ses électeurs.

### Ezechiel Hart expulsé de nouveau

Le 27 avril 1808, le 4<sup>e</sup> Parlement a été dissout. Le 17 mai 1808, Ezechiel Hart, de nouveau candidat dans Trois-Rivières, est réélu ; il a retrouvé ses 59 électeurs de l'élection précédente. Selon les résultats publiés dans la *Gazette de Québec* Joseph Badeaux l'a toutefois devancé avec 67 votes et a obtenu l'autre siège accordé à ce comté. Pierre Vézina et le juge Foucher obtiennent respectivement 46 et 32 voix. Le message est clair pour Foucher. C'est la fin de sa carrière politique. Il n'était pas très doué, ayant fait trois mandats dans trois comtés différents. Quant à la question juive, elle n'a pas fait de vague. *Le Canadien* (28 mai 1808) a pu se permettre un autre billet humoristique intitulé cette fois : « Le Juif et le Chrétien ».

« Un Juif et un Chrétien conversaient familièrement sur le bord d'un puits, lorsque par aventure le premier tomba dedans, sans se faire beaucoup de mal. Le Chrétien court aussitôt chercher une échelle; et, comme il faisait tous ses efforts pour la descendre dans le puits, le Juif dit : «Cela ne vaut pas la peine, je ne me servirai point de votre échelle, c'est aujourd'hui samedi». Il resta donc dans l'eau jusqu'au menton, jusqu'au lendemain, et son ami vint pour voir comment il avait passé une nuit si froide : « L'échelle! L'Échelle! (cria le Juif) pour l'amour de Dieu, rapportez l'échelle! »- « Que Dieu m'en préserve, répliqua le Chrétien, c'est aujourd'hui dimanche ».

À l'ouverture de la session, le 14 avril 1809, Hart est sans doute un peu rassuré. Ses adversaires, Foucher et Coffin, ne sont pas là. Dès le 10 avril, les députés se sont réunis pour choisir leur président; ils désignent Jean Antoine Panet par 35 voix contre 8. Hart s'est permis de voter en faveur de Denis-Benjamin Viger. Décidément !

Le 15 avril, Hart a encore l'occasion de participer au vote, ainsi que durant les séances suivantes. La question de sa présence est soulevée le 17 avril. Encore une fois, on se perd dans la procédure. Les jours passent et Ezechiel se prend sans doute à espérer. Enfin, le 5 mai, la Chambre décide d'examiner le cas Hart. « Comment a été prêté le serment? » : Les députés Bourdages et Duchesnay étaient présents à son assermentation. Hart a prêté serment, la tête nue, et la main sur un livre. Lequel? C'était le Nouveau Testament. M. Blackwood a prêté serment par la même occasion, il a posé ses lèvres sur le livre et l'a présenté à M. Hart qui a fait de même.

Coup de théâtre ! MM. Mondelet et Martineau s'insurgent. En prêtant serment sur les Saints Évangiles, M. Hart qui est de religion juive « n'a pas pu se lier par ce serment, il a profané la religion du serment et ne peut tenir sa place, ni siéger, ni voter en cette Chambre ».

Le débat est relancé. Tout y passe. Finalement, ce jour même, Ezechiel Hart est exclu par résolution et, le lundi 8 mai 1809, son siège est déclaré vacant. Même une ultime démarche des députés Planté et Caron, le 6 mai, a été écartée. Ils envisageaient la conversion d'Ezechiel.

### Climat de crise sur menace de guerre

Pendant tout ce temps, un autre débat se poursuit sur l'éligibilité des juges. Le 15 mai 1809, un vote est prévu. Il va décider du sort des juges et provoquer l'expulsion d'Amable De Bonne. Ce jour-là, Craig suspend les travaux de la Chambre et finalement, le 2 octobre 1809, dissout ce 5<sup>e</sup> Parlement qui n'en était qu'à sa première session. Cette fois, il décide de s'engager dans la campagne électorale. Pour la première et la seule fois de son mandat de gouverneur, il quitte Québec, ce qui

fait dire à l'historien Jean-Pierre Wallot (*Un Québec qui bougeait*. Boréal Express, 1973 : 164) que les fréquentes visites du gouverneur chez son bon ami Ezechiel Hart tiennent de la légende.

Les résultats de la campagne électorale de 1809 furent nuls pour les bureaucrates. Les avis reçus de Londres n'arrangent rien. Dans une lettre confidentielle du 7 septembre 1809, lord Castlereagh a donné raison à la Chambre d'Assemblée sur l'inéligibilité des juges et l'expulsion de Hart, un juif pratiquant. Les députés ont voulu exclure les juges immédiatement. Le 1<sup>er</sup> mars 1810, exaspéré, Craig dissout le 6<sup>e</sup> Parlement qui avait commencé ses travaux le 29 janvier précédent. Puis, il annule des commissions d'officiers dans la milice accordées à des Canadiens, fait saisir les presses du *Canadien* et jeter en prison une vingtaine de ses responsables. Bédard lui-même y demeurera un an sans subir de procès. Même s'il a été réélu, il ne peut être présent à l'ouverture du 7<sup>e</sup> Parlement, le 12 décembre 1810.

Les bureaucrates ne détiennent plus que 12 sièges, mais Craig profite de l'absence du chef du parti canadien pour manœuvrer habilement. Pour bien des Britanniques, la Constitution de 1791 a été une erreur. Elle est fondée sur une illusion. Craig en est convaincu. Il ira l'expliquer lui-même à Londres à l'été 1811.

À court terme, la menace américaine viendra calmer les esprits et faire oublier une des pires crises du parlementarisme canadien. C'est vraiment dans ce contexte qu'il faut voir l'affaire Hart. La religion d'Ezechiel a servi de prétexte et la protection que lui aurait apportée le gouverneur Craig est un leurre. C'est son secrétaire qui prend acte de la requête d'Ezechiel Hart et Craig lui-même fait une démarche auprès du secrétaire d'État, lord Castlereagh, seulement le 5 juin 1809.

Un jour, la question des droits des Juifs reviendra devant les élus du Bas-Canada. Ce sera l'occasion de vérifier les véritables sentiments des députés canadiens. L'affaire Hart portait un germe de justice et d'égalité. |

Denis Vaugeois

**Note:** Le 25 août 1960, à l'occasion de recherches menées avec Jacques Lacoursière aux Archives publiques du Canada, alors que nous passions en revue tous les serments prêtés à l'époque, nous avons trouvé celui de John Franks qui, non seulement, avait omis de prononcer les mots « sur la vraie foi d'un chrétien », mais avait réussi, le 18 novembre 1768, à faire modifier la formule faisant remplacer le mot christian par le mot jew.



Photo : Claude Lachance

Dans le dernier Bulletin, vol. 9 no 4, p. 8, où l'on dit : « Affirmer aujourd'hui qu'en 1943-1944, le budget du Québec était 69 fois moindre que celui de 2008-2009 », il aurait fallu lire 690 fois moindre !

Gérald Harvey

Député de Jonquière-Kénogami et Jonquière  
1960-1966 et 1966-1976

## Capsules d'histoire pour nos 400 ans de durée

NDLR. Notre collaborateur au *Bulletin de l'Amicale*, Gaston Deschênes, qui fut historien à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, a accepté que nous reproduisions ici 25 des 50 capsules qu'il a préparées à la demande de CJSQ, radio-classique, 97,7 M.F. Nous avons pensé que vous en feriez votre profit en cette année qui nous rappelle l'impressionnante résistance de celles et ceux qui firent le Québec d'hier, d'avant-hier, de naguère et d'aujourd'hui.

### Les origines de Québec

#### Le toponyme Québec

Que signifie le mot «Québecq», qui apparaît pour la première fois sur une carte de Guillaume Levasseur en 1601?

Le témoignage de Champlain et ceux de plusieurs historiens garantissent l'origine amérindienne de ce toponyme. On a le choix entre le *Kebec* des Algonquins, qui signifie «rétrécissement», le *Quelibec* des Abénaquis, qui veut dire «fermé», *Kibek*, qui désigne un «défilé» chez les Micmacs, ou *Kepak*, qui se traduit chez les Cris par «c'est bouché».

Dès 1603, lorsqu'il remonte le Saint-Laurent pour la première fois, Champlain constate les avantages stratégiques de cet endroit où le fleuve se rétrécit.

#### Champlain en 1608

En 1608, Samuel de Champlain est déjà un vétéran des expéditions en Amérique. Il a hiverné deux fois en Acadie, avec Pierre Dugua de Mons, et effectué de minutieuses explorations.

Le 13 avril, il s'embarque à Honfleur sur le *Don de Dieu* avec une trentaine d'hommes qui sont pour la plupart des gens de métier : charpentiers, scieurs, maçons, serruriers, etc.

Champlain arrive à Tadoussac le 3 juin. Quelques jours plus tard, il entreprend de remonter le fleuve en barque avec ses hommes et le matériel nécessaire à leur établissement à Québec, où il arrive le 3 juillet 1608.

#### L'«Abitation» de Champlain

Dès son arrivée sur le site de Québec, Champlain fait entreprendre des travaux de construction sur le site actuel de la place Royale.

D'abord un magasin pour mettre les vivres à l'abri, puis trois corps de logis de deux étages pour lui et ses ouvriers, le tout entouré de fossés et d'éperons équipés de canons.

Telle était l'«Abitation» de Champlain en 1608 : une construction de bois qui servait de résidence, de fort et d'entrepôt pour la nourriture, les marchandises de traite et la fourrure. Dès 1609, des Amérindiens viennent y échanger des fourrures contre des produits européens.

#### Le rôle de Champlain après 1608

Champlain a fondé Québec et veillé à son développement pendant plus de 25 ans. Entre 1608 et 1635, il a effectué 19 traversées de l'Atlantique, hiverné 13 fois, négocié avec les Amérindiens, arbitré leurs disputes, établi des alliances et fait la guerre aux Iroquois, sortant gravement blessé du deuxième combat.

Champlain a poursuivi ses explorations jusqu'au lac Huron et plaidé inlassablement la cause de la colonie avec ses récits, ses mémoires et ses cartes.

Fait prisonnier et amené en Angleterre par les Kirke en 1629, il revient quatre ans plus tard à Québec, où il meurt en 1635.

### Les premières familles

À l'origine, Québec est un simple comptoir de traite; il faudra plusieurs années avant que des couples s'y installent et fondent des familles.

Louis Hébert et Marie Rollet s'établissent à Québec en 1617. Viennent ensuite Pierre Desportes et Abraham Martin, époux des sœurs Françoise et Marguerite Langlois, puis Guillaume Couillard, qui épouse Guillemette Hébert, la fille de Louis.

Le couple Couillard-Hébert fait partie du petit groupe de Français resté à Québec pendant l'occupation anglaise de 1629-1632; en plus de leurs enfants, les Couillard hébergent deux jeunes Montagnaises adoptées par Champlain et un jeune Noir laissé par les Anglais.



Marie Rollet et ses enfants

## Les communautés fondatrices

### Les Récollets

Premiers missionnaires sur le Saint-Laurent, les Récollets arrivent à Québec en 1615. Ce sont Denis Jamet, Jean Dolbeau, Pacifique Duplessis et Joseph Le Caron, qui séjournent sept ans au Canada, dont quatre à Québec.

Ils construisent leur premier couvent près de la rivière Saint-Charles et le second sur le site de l'actuelle place d'Armes, où un monument a été érigé pour marquer le tricentenaire de leur arrivée.

Après la Conquête, les Récollets ne peuvent plus recruter. En 1796, un incendie a détruit leur couvent et leur église, qui servaient alors de lieu de culte aux protestants et de prison d'État.

### Les Jésuites

Les pères Lalemant, Massé et Brébeuf sont les premiers Jésuites à Québec, en 1625. Ils ouvrent une première école en 1635 puis construisent un collège pour l'éducation chrétienne des natifs du pays. Les Jésuites se consacrent aux missions. Certains d'entre eux, comme Alibanel et Marquette, contribuent aussi aux explorations.

En 1763, les autorités britanniques interdisent aux Jésuites de faire du recrutement, ferment leur collège et bloquent leurs avoirs. Le dernier membre de la communauté, le père Jean-Joseph Casot, décède en 1800. Le collège sert de caserne à l'armée; il est ensuite détruit pour laisser la place à l'actuel hôtel de ville.

### Les Dames Ursulines

Veuve à 19 ans, Marie Guyart devient religieuse chez les Ursulines de Tours sous le nom de Marie de l'Incarnation. Elle arrive à Québec en 1639 avec deux compagnes pour établir une école à l'intention des jeunes filles françaises et amérindiennes, mais elles devront bientôt renoncer à franciser les petites autochtones.

Jusqu'à sa mort, en 1672, Marie Guyart de l'Incarnation se dépensera sans compter auprès des Amérindiennes et des jeunes Françaises. Une abondante correspondance révélera une femme de foi et d'action, éducatrice et mystique.

Les Ursulines iront ensuite établir des monastères à Trois-Rivières, Roberval, Stanstead et Rimouski.



Photo : Smillie, 1829

L'Hôpital général de Québec

### Les Dames Augustines

Répondant à l'appel lancé par le père Le Jeune dans les *Relations des Jésuites*, trois religieuses de l'Hôtel-Dieu de Dieppe, en Normandie, se portent volontaires pour fonder un hôpital à Québec.

Les trois Augustines hospitalières de Dieppe débarquent à Québec en 1639 et jettent les bases de l'Hôtel-Dieu, le premier hôpital de l'Amérique au nord du Mexique.

Outre les fondatrices, deux personnages marquent les premières années de cet établissement : Catherine de St-Augustin et le médecin Michel Sarrazin.

En 1693, à la demande de leur évêque, les Augustines iront fonder l'Hôpital général pour les invalides, les vieillards et les malades mentaux.

### Les Messieurs du Séminaire

Fondé en 1663 par monseigneur de Laval, le Séminaire de Québec est une société de prêtres diocésains qui se consacrent au service des paroisses et à la formation des futurs prêtres.

En 1668, monseigneur de Laval inaugure une résidence pour des élèves qui étudient au Collège des jésuites et se préparent à la prêtrise. Après la Conquête, ce Petit Séminaire remplace le Collège des jésuites et les « Messieurs du Séminaire » délaissent les paroisses et les missions pour se consacrer à l'éducation classique.

En 1852, le Séminaire de Québec fonde l'Université Laval, et ses prêtres veilleront sur cette institution jusqu'en 1970.

## Les sièges de Québec

### Le siège de 1629

En 1627, la guerre éclate entre la France et l'Angleterre. Le ravitaillement de Québec est intercepté par des vaisseaux anglais qui se pointent devant l'Habitation en juillet 1629. David Kirke et ses quatre frères dirigent cette expédition qui vise à chasser les Français pour prendre leur place dans le lucratif commerce des fourrures.

Privé de ressources, Champlain doit donc céder Québec et rapatrier la plupart de ses quelque 80 habitants. Il est lui-même amené en Angleterre.

Or, la guerre étant terminée depuis le mois d'avril. Il faudra néanmoins trois ans de négociations pour rendre Québec à la France.



Photo : ANQ, Bellomo

Louis du Buade, comte de Frontenac

### Le siège de 1690

En 1690, la France est encore en guerre contre l'Angleterre qui veut l'évincer de la vallée du Saint-Laurent. Une flotte de 34 navires montés par 2 300 hommes se présente devant Québec le 16 octobre. Pressé par l'hiver qui approche, l'amiral Phips somme le gouverneur Frontenac de rendre la ville, mais ce dernier lui

rétorque qu'il répondra par la bouche de ses canons. Après un bref bombardement, Phips doit se résigner à lever l'ancre et retourner à Boston.

La victoire de Frontenac est commémorée par une médaille représentant un personnage allégorique foulant à ses pieds le drapeau anglais.

### Le siège de 1759

En 1759, l'Angleterre met en œuvre les moyens nécessaires pour prendre la Nouvelle-France. Le général Wolfe remonte le Saint-Laurent et parvient devant Québec en juin avec une armée de 9 000 hommes et 40 vaisseaux de guerre.

Après un été de siège, de lourds bombardements, de manœuvres infructueuses et de ravages autour de Québec, Wolfe surprend Montcalm en prenant position sur les plaines d'Abraham le 13 septembre.

Sans attendre les renforts, Montcalm engage une bataille qu'il perd en moins d'une demi-heure. Les deux généraux sont blessés mortellement. L'armée anglaise assiège Québec, qui se rend le 18 septembre 1759.

### Le siège de 1760

La défaite des plaines d'Abraham n'était encore qu'une bataille perdue. En attendant la revanche, les

forces françaises se replient à l'est, du côté de la rivière Jacques-Cartier.

Au printemps 1760, elles reviennent sous le commandement du chevalier de Lévis. Cette fois, les Français battent les Britanniques, qui sont sortis de Québec pour les affronter et qui se retranchent ensuite à l'intérieur des murs.

Le chevalier de Lévis et ses troupes assiègent Québec, mais, quelques jours plus tard, l'arrivée de frégates anglaises anéantit tout espoir de renfort du côté de la France. Lévis se replie sur Montréal, qui capitulera en septembre.

### Le siège de 1775

À défaut de convaincre les Québécois de se joindre à leur révolution contre l'Angleterre, les Américains tentent de prendre Québec en 1775. Le colonel Arnold arrive par le Maine. Le général Montgomery le rejoint aux portes de Québec à la fin de l'automne. Ils décident d'attaquer le 31 décembre pendant une tempête de neige.

Montgomery est tué, Arnold est blessé et son second est fait prisonnier avec des centaines d'hommes.

Arnold n'a plus assez d'hommes pour attaquer, mais il maintient le siège tout l'hiver. Au printemps, 8000 soldats anglais arrivent en renfort et forcent les Américains à battre en retraite.

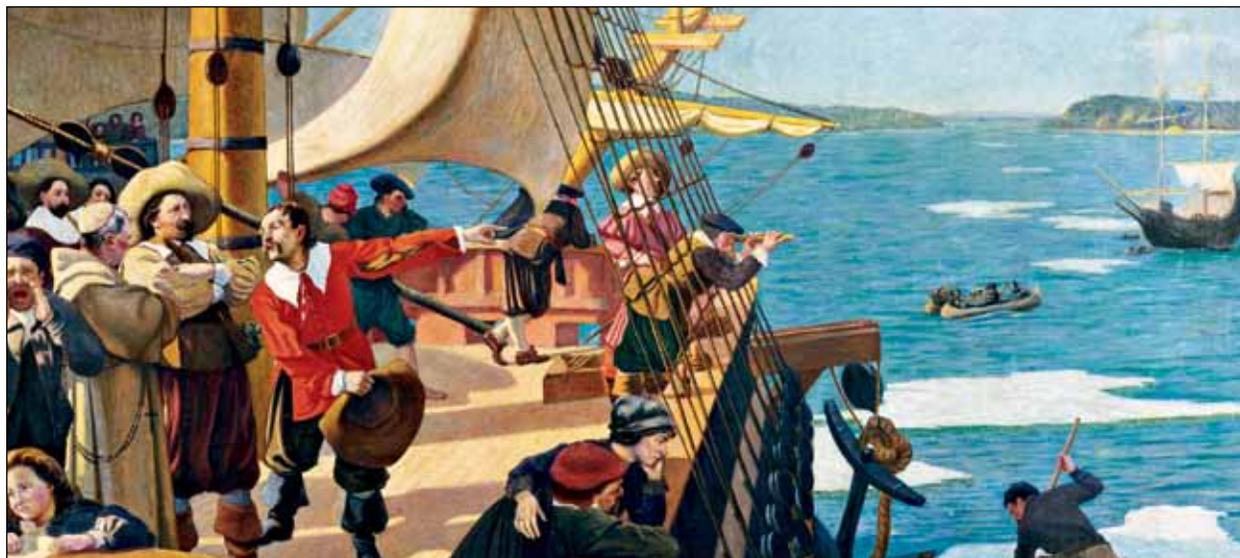


Illustration : Henri Beau, 1902

## Les grandes tragédies

### Le choléra de 1832

En 1832, la ville de Québec compte 30 000 habitants, et un nombre équivalent d'immigrants débarquent dans le port. Certains d'entre eux apportent le microbe du choléra asiatique qui se répand rapidement dans la ville.

La panique s'empare de la population : plusieurs fuient vers la campagne, tandis que les cultivateurs ne viennent plus au marché. On ferme les écoles, les églises et les chantiers. Les gens meurent dans les rues et on manque de bras pour les enterrer.

Entre juin et septembre 1832, le choléra cause la mort de plus de 3 000 personnes à Québec, soit environ 10 % de sa population.



### L'incendie de 1845

En 1845, les faubourgs de la ville de Québec sont dévastés par le feu.

Le premier incendie débute le 28 mai, dans une tannerie de la rue Saint-Vallier. Poussé par le vent d'ouest, le feu ravage le faubourg Saint-Roch et atteint les premières rues du faubourg Saint-Jean-Baptiste.

Un mois plus tard, un autre incendie se déclare dans un hangar près de la porte Saint-Jean. Il détruit le faubourg Saint-Jean-Baptiste en entier et une partie du faubourg Saint-Louis.

Au total, près de 3 000 édifices sont détruits, sans compter les boutiques et les hangars; environ 20 000 personnes se retrouvent sans abri.

### L'incendie de 1866

Le 14 octobre 1866, un incendie se déclare chez l'épicier Trudel de la rue Saint-Joseph. Poussé par le vent d'est, le feu embrase la partie ouest du faubourg Saint-Roch et gagne le village ouvrier de Saint-Sauveur, qui perd son église, ses écoles et plusieurs entreprises.

Plus de 1 800 maisons sont détruites par cette conflagration. Comme en 1845, on compte environ 20 000 personnes sans abri, pour la plupart des ouvriers qui n'ont pas d'assurances.

C'est à la suite du Grand Feu de 1866 que la ville crée son Département du feu et met en place des postes de pompiers dotés de personnel permanent.

### La chute du pont en 1907

À partir de 1903, les Québécois peuvent observer les travaux de construction du pont de Québec, qui doit être le plus long du genre au monde.

Le 29 août 1907, alors qu'une centaine d'ouvriers sont sur le point de finir leur journée de travail, toute la partie sud du pont s'écroule comme un château de cartes. Soixante-seize personnes, dont 33 Amérindiens de Kanawake, 17 Américains et 26 Québécois meurent dans cette catastrophe qui sème la consternation.

Il faudra donc recommencer et vivre une autre tragédie — la chute de la partie centrale en 1916 — avant de voir le pont ouvrir, en 1917.

### La grippe espagnole en 1918

La grippe espagnole atteint l'Amérique en octobre 1918. À Québec, l'épidémie s'introduit par le port et gagne rapidement l'ensemble de la ville. À la mi-octobre, elle tue une quarantaine de personnes par jour, et le Bureau de santé doit ouvrir des hôpitaux temporaires.

Il faut fermer les écoles, les tavernes et les théâtres, réduire les heures d'ouverture des magasins. Les églises sont aussi interdites pendant trois semaines.

La grippe fait environ 500 victimes à Québec : elle touche particulièrement les quartiers de la basse-ville, où la pauvreté et les conditions d'hygiène favorisent la propagation de la maladie.

## Les édifices parlementaires de Québec

### Le Palais épiscopal et sa chapelle

En 1792, les premiers parlementaires siègent au Palais épiscopal, un bâtiment situé dans ce qui est aujourd'hui le parc Montmorency, au sommet de la côte de la Montagne.

Les députés occupent la chapelle tandis que l'aile sud du Palais – la seule qui a été achevée – abrite la bibliothèque, le Conseil législatif et les bureaux des comités et des fonctionnaires des deux chambres.

Entrepris sous le régime français, le Palais épiscopal était resté inachevé. En 1815, Joseph Bouchette notait que la chapelle était en bon état mais que le reste du bâtiment se trouvait dans un état proche de la ruine.

### Le premier Hôtel du Parlement

En 1830, le gouvernement achète le Palais épiscopal, et l'architecte Thomas Baillairgé dresse les plans d'un nouvel édifice comportant deux ailes de chaque côté d'un corps central.

L'aile nord-ouest est construite à côté de la chapelle. Cette dernière est ensuite démolie pour permettre la construction de la partie centrale qui abrite la nouvelle salle de séances.

La façade est imposante par sa hauteur, les piliers qui supportent son fronton, son dôme et la flèche qui le coiffent.

Malheureusement, l'Assemblée ne pourra profiter longtemps de cet édifice qui restera inachevé et inoccupé pendant 15 ans à cause de l'insurrection de 1837.

### L'Hôtel du Parlement terminé et incendié

Après la Rébellion, le Bas-Canada et le Haut-Canada sont unis et Québec perd son statut de capitale.

Le gouvernement s'installe d'abord à Kingston, puis à Montréal, mais l'édifice où siège le Parlement est incendié par des émeutiers en 1849. On choisit alors de faire alterner la capitale entre Toronto et Québec.



Photo : Smillie, 1829

La chapelle du palais épiscopal où siége le Parlement en 1792

Le gouvernement doit terminer l'Hôtel du Parlement, entrepris dans les années 1830. Ce qui reste du Palais épiscopal est démoli pour faire place à l'aile sud. En 1852, les députés prennent possession d'un édifice majestueux. Malheureusement, deux ans plus tard, l'Hôtel du Parlement est entièrement détruit par un incendie.

### Un Hôtel du Parlement temporaire

Pendant les années 1850, la question de la capitale empoisonne la vie politique. Finalement, c'est la reine Victoria qui choisit Ottawa, mais, en attendant qu'on y construise les édifices appropriés, le Parlement doit siéger à Québec.

Sur le site de l'édifice incendié en 1854, le gouvernement fait donc construire un édifice qui logera temporairement le Parlement et servira ensuite de bureau de poste à Québec.

Les parlementaires y siègent de 1860 à 1865, mais la Confédération déjoue leurs plans; en 1867, le Parlement de la nouvelle province de Québec s'installe dans cet édifice qui ne servira jamais pour la poste.

### L'Hôtel du Parlement de Québec

En 1867, les parlementaires québécois s'installent dans l'édifice temporaire construit au parc Montmorency, mais ils sont à l'étroit.

On envisage d'abord de rénover le collège des Jésuites puis de le remplacer par un édifice neuf. Eugène-Étienne Taché prépare des plans pour ce site — où se trouve maintenant l'hôtel de ville —, mais le gouvernement fédéral offre un terrain situé à l'extérieur des murs, près de la porte Saint-Louis.

La construction des trois ailes secondaires de l'Hôtel du Parlement débute en 1877. On entreprend la façade en 1881, et les députés siègent pour la première fois dans leur salle en 1886.

## Les grands rassemblements francophones

### La Convention nationale de 1880

En 1880, Québec est l'hôte d'un rassemblement sans précédent. Des représentants des communautés francophones du Canada et des États-Unis se réunissent à l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Le 24 juin, un défilé rassemble tout ce que la ville compte d'associations religieuses, patriotiques, musicales et ouvrières. Lors du banquet tenu en soirée, on exécute pour la première fois le chant national des Canadiens français, *Ô Canada*, composé pour l'occasion par Basile Routhier et Calixa Lavallée.

La «convention nationale» de 1880 confirme le rôle de Québec comme bastion de la francophonie et ouvre la voie aux congrès de 1912, de 1937 et de 1952.

### Le Congrès de 1912

En 1912, la Société du parler français organise un grand congrès de la langue française. Des représentants des communautés francophones du Canada et des États-Unis convergent vers Québec. L'Académie française est représentée et une centaine de journaux français parlent de cet événement mémorable.

Le thème de la survivance anime de nombreux orateurs et soulève l'enthousiasme des congressistes, qui peuvent assister à l'inauguration du monument Honoré-Mercier devant l'Hôtel du Parlement.

Le maire de Québec décrit sa ville comme «le berceau de la nation canadienne» et le «dernier rempart de la langue et de la mentalité françaises sur le continent».

### Le Congrès de 1937

En 1937, un deuxième congrès de la langue française réunit plus de 8 000 personnes, dont quelques Français, des Belges, des Louisianais et des Haïtiens.

Le maire Ernest Grégoire présente sa ville comme le «berceau de la nation canadienne française, [la] forteresse de nos luttes constitutionnelles [et le] foyer de la culture catholique et française».

Ce rassemblement fait une large place aux questions identitaires. Les congressistes souhaitent la création d'un office de la langue française qui surveillerait la qualité de la langue d'affichage. Ils créent le Conseil permanent de la survivance française pour soutenir les minorités francophones d'Amérique.

### Le Congrès de 1952

Le troisième congrès de la langue française a lieu à Québec, en 1952. Il rassemble environ 6 000 participants sous le thème de l'héritage culturel. Outre les représentants des minorités francophones d'Amérique, le rassemblement compte de nombreux délégués d'Europe et même de l'île Maurice.

Pour le maire Lucien Borne, Québec est une «ville sacrée»; le curé Gagnon ajoute que «tout Canadien a deux paroisses : la sienne et Notre-Dame de Québec».

Aux 1 500 délégués américains, un orateur de ce congrès pose une question inquiétante : «Y aura-t-il demain une vie franco-américaine en Nouvelle-Angleterre?»

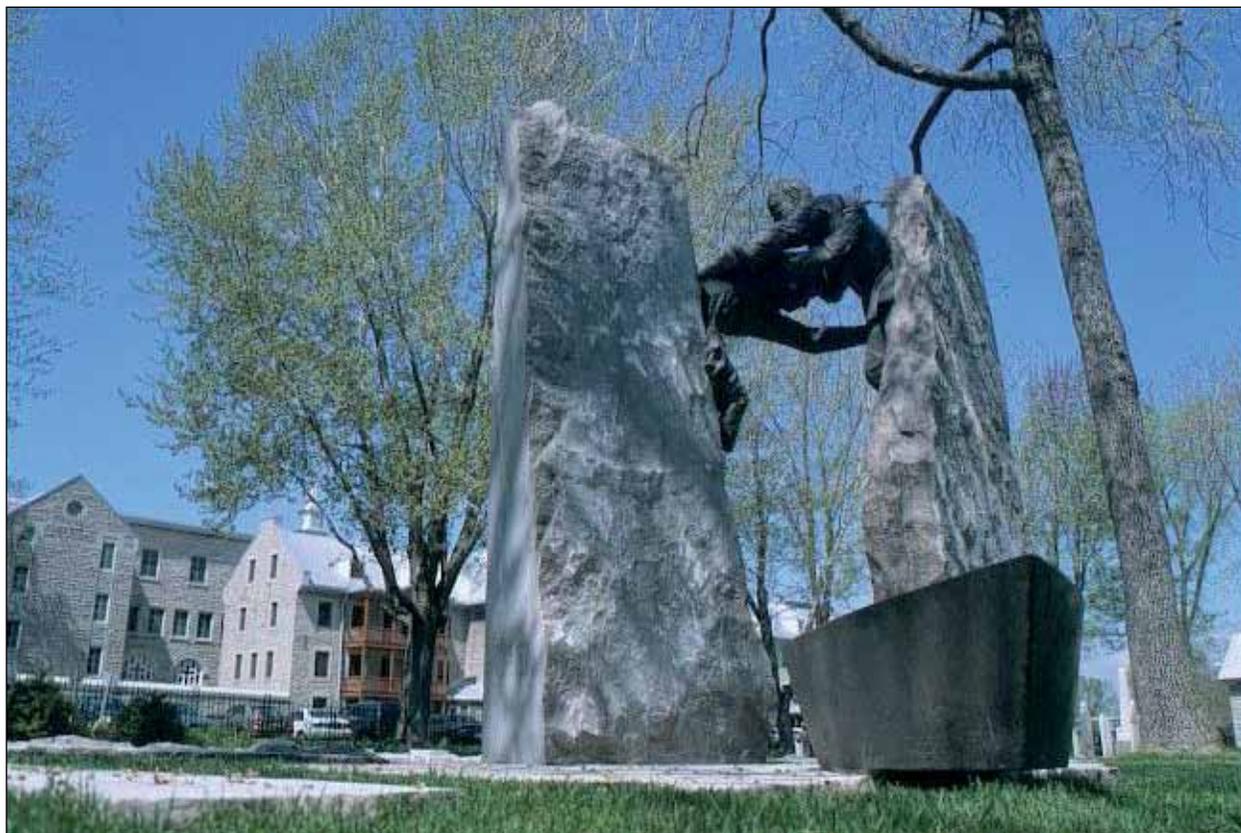
### La Superfrancofête de 1974

Tenu à Québec en août 1974, le Festival international de la jeunesse francophone comprend deux volets : les athlètes se mesurent dans des compétitions sportives et les artistes se produisent à plusieurs endroits, dont la cour de l'ancienne prison, où se trouve le village des arts.

Lors de la soirée d'ouverture, Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois lancent un message d'amitié et de paix devant 100 000 personnes originaires d'une trentaine de pays francophones.

Le mélange des cultures et des rythmes a laissé un souvenir impérissable à Québec, et cet événement a bien mérité son nom de «Superfrancofête». |

Gaston Deschênes



Plus haut «la traversée», sculpture dans le cimetière de la guerre de Sept Ans, le seul cimetière qui existe d'une telle guerre. Les Dames Augustines ont conservé les noms des soldats enterrés et de leurs régiments. Y dorment 18 croix de Saint-Louis dont le général Montcalm. On peut visiter ce lieu au 260 du Boulevard Langelier, en face de l'Hôpital Général, un monument du patrimoine bâti du régime français.

## Eh oui, l'Amicale aura 15 ans!

Voilà déjà quinze ans qu'un projet de loi présenté par monsieur Michel Bissonnet et adopté unanimement par l'Assemblée nationale créait l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Afin de souligner cela dignement, un comité travaille déjà à l'organisation d'une commémoration où tous les anciens seront conviés. Les festivités débuteront dès neuf heures le 12 décembre prochain pour se clore par un déjeuner au restaurant le Parlementaire où plusieurs surprises attendront les participants. Les anciens pourront assister à la période des questions et réponses orales du salon bleu, à 10 heures, puisque l'Assemblée sera en période intensive de la session. Nous espérons que vous participerez à cette activité en grand nombre et que vous inscrivez déjà ce rendez-vous à votre agenda. |

### Un salon pour les anciens parlementaires



Photo : Christian Chevalier

Les anciens parlementaires ont maintenant un SALON à leur disposition. En effet, le président sortant Michel Bissonnet a rendu possible que le local du RC-30 de l'hôtel du Parlement devienne le Salon des anciens parlementaires. La plaque de l'entrée du salon vous accueille par ce texte : «En hommage aux femmes et aux hommes qui ont consacré une partie de leur vie au service de la démocratie». Tous les anciens ont évidemment accès à ce local où ils peuvent utiliser le téléphone, un télécopieur, un téléviseur ou un ordinateur qui donne accès à Internet. Ils peuvent aussi venir y rencontrer des collègues ou tout simplement venir revivre dans leur ancien hôtel! |

### Un don du Sénat au Canada

Messieurs Antoine Drolet et Gérald Harvey ont représenté l'Amicale des anciens parlementaires à l'occasion de la cérémonie du dévoilement du buste de Samuel de Champlain, un cadeau aimablement offert à l'Assemblée nationale du Québec par le Sénat du Canada pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. Cette cérémonie s'est tenue le 26 mai dernier. |



Photo : Christian Chevalier

## Les femmes québécoises depuis un demi-siècle à l'Assemblée nationale!

À l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la capitale du Québec, l'Assemblée nationale a voulu avec raison rendre hommage aux femmes qui sont enfin venues occuper un siège dans un Parlement trop longtemps exclusivement masculin! Pour mieux marquer cet événement, une table ronde a réuni des ex-parlementaires et des parlementaires en fonction au sein des trois partis politiques de la présente législature. Ayant pour thème «Un demi-siècle de présence des femmes en politique», cette table ronde était sous la présidence d'honneur de la première vice-présidente de l'Assemblée nationale, M<sup>me</sup> Fatima Houda-Pepin. Cette réflexion non partisane réunissait M<sup>mes</sup> Marie Grégoire, Linda Goupil, Lise Bacon, Lise Thériault, Linda Lapointe et Louise Harel. Plusieurs anciennes et anciens parlementaires participaient à ce débat, notamment M<sup>mes</sup> Diane Barbeau, Madeleine Bélanger, Solange Charest, Margaret Delisle, France Hamel, Diane Leblanc, Diane Legault, Carole Thêberge ainsi que MM. Antoine Drolet et Gérald Harvey.

Pour souligner l'activité, la première vice-présidente de l'Assemblée nationale a dévoilé une publication intitulée *Les députées de l'Assemblée nationale du Québec : engagées dans l'égalité entre les femmes et les hommes*, une autre réalisation de l'Assemblée qui trace le profil des 94 femmes élues qui ont siégé au Parlement depuis 1961.

Pour lancer la discussion de la table ronde, un entretien inédit fort instructif et capté sur vidéo permettait d'entendre les propos de M<sup>me</sup> Marie-Claire Kirkland, la première femme élue du Parlement, également la première à être devenue ministre. En conclusion de cette activité, le président Michel Bissonnet affirmait avec fierté : «Les progrès des femmes en politique en seulement quelques dizaines d'années sont remarquables et il ne nous reste plus qu'à espérer que, très vite, elles représenteront la moitié des députés». |



Photo : Christian Chevalier

De gauche à droite : Lise Thériault, Linda Lapointe, Louise Harel, Françoise Guénette (modératrice), Christine St-Pierre, Fatima Houda Pepin, Lise Bacon, Linda Goupil et Marie Grégoire.

## La reliure d'art en nos murs

Le 24 juin dernier, le président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, et le président des Amis de la Reliure d'Art du Canada, monsieur Jonathan Tremblay, ont inauguré l'exposition «Québec reliée comme jamais» en présence du président du conseil d'administration de la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, monsieur Jean Leclerc. Cette exposition accueillait près de 70 relieurs venant de France, d'Italie, du Japon, des États-Unis et de l'ensemble du Canada. Monsieur Antoine Drolet y a représenté l'Amicale des anciens parlementaires. |

## Monsieur le Président, MERCI pour tout!

C'est avec regret que nous avons appris que le président de l'Assemblée nationale quittait ses fonctions. Michel Bissonnet était un président en or, qui n'avait que des amis, qui savait exercer sa fonction de présidence parlementaire avec équité et qui était un patron aimé de tous ceux et celles qui, nombreux, travaillent à l'Assemblée nationale. On oublie souvent l'importance et le budget de ce « ministère » bien particulier qui rayonne tant au Québec, et au Canada que dans le monde. Ce que la postérité retiendra de Michel Bissonnet, c'est qu'il a su ouvrir davantage encore l'Assemblée nationale aux citoyens et citoyennes du Québec, avec l'appui du secrétaire général, monsieur François Côté. Jamais le Parlement n'a été autant « la maison du peuple » que sous la présidence de Michel Bissonnet. À lui qui nous quitte pour continuer de servir le Québec dans la vie municipale, nous disons merci et formulons des vœux de succès et de bonheur! |

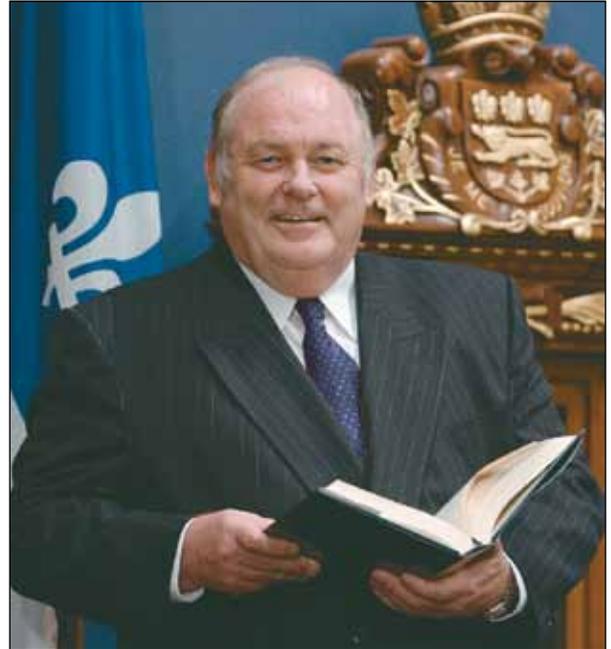


Photo : Daniel Lessard



Photo : Christian Chevalier

## Un bronze de l'Alberta pour le 400<sup>e</sup>

Le président de l'Assemblée législative de l'Alberta, monsieur Kenneth R. Kowalski, a remis au président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, un bronze intitulé *Danseurs en mouvement*. Voilà un beau geste de réciprocité politique au nord de l'Amérique. Monsieur Antoine Drolet représentait l'Amicale au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée le 30 juin dernier. Monsieur Kowalski s'est adressé à l'auditoire en français. Le président Bissonnet a rendu hommage à son homologue, qui a remis son présent dans la langue de Molière et de Miron. |

## Les parlementaires au sommet!

Les 27, 28 et 29 juin dernier s'est tenue la 3<sup>e</sup> Randonnée des parlementaires au parc national du Mont-Mégantic. Cette activité a été très réussie! Des parlementaires, actuels et anciens, se sont rassemblés afin de gravir les magnifiques sentiers pédestres du Mont-Mégantic en vue de démontrer leur engagement à l'égard de la coopération et de la solidarité.

Les parlementaires et ex-parlementaires participants à cette troisième randonnée étaient les suivants : l'ancien député de Fabre et président de la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*, Jean A. Joly, l'ancien président de l'Assemblée nationale du Québec et vice-président de la Fondation, Roger Bertrand, le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, la députée de Saint-Jean, Lucille Méthé, l'ancienne ministre et fondatrice de la Fondation, Jeanne L. Blackburn ainsi que l'ancienne députée de Berthier, Marie Grégoire.

Il s'agissait d'un grand défi! Chaque randonneur a marché en moyenne 30 km durant la fin de semaine et tous ont atteint les sommets visés! À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Observatoire du Mont-Mégantic, des activités spéciales étaient organisées, telles qu'une soirée d'observation des étoiles ainsi qu'une visite du centre d'interprétation. Un bel endroit mystérieux tout près du ciel!

La Fondation désire remercier les participants et leurs généreux commanditaires! La Randonnée 2008 a permis d'amasser un peu plus de 25 000 \$ pour la Fondation! Ces fonds serviront à assumer les coûts pour la collecte, le tri et la redistribution de produits culturels et éducatifs tels que des livres, des ouvrages de références et des périodiques ainsi qu'à la réalisation de projets dans le milieu communautaire québécois et dans les pays en développement de la Francophonie. |

Audrey Larouche

Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*



Jean A. Joly, Jeanne Laroque Blackburn, Pierre Goulet, François Gendron, Marie Grégoire, Roger Bertrand, Lucille Méthé et Johanne Gonthier.

# Retrouvailles

## « Tribune de la presse et anciens parlementaires » (1950 - 1970)

Si vous reconnaissez ces deux personnes, cela signifie que vous êtes admissible à la grande journée de retrouvailles des anciens parlementaires et des anciens journalistes de la Tribune de la presse des années 1950 à 1970 inclusivement, journée qui se tiendra le mercredi 5 novembre 2008, à Québec.

Une soixantaine de journalistes de l'époque ont déjà fait connaître leur intention de refaire une tournée du Parlement de Québec : certains d'entre eux l'ont même quitté alors que le Conseil législatif existait encore! C'est dire que ces retrouvailles seraient incomplètes sans vous!

La journée commencera par une visite guidée de lieux jadis familiers de l'hôtel du Parlement, lieux qui ont, depuis, souvent changé de vocation. Puis, à la période de questions, le président de l'Assemblée présentera les anciens parlementaires et journalistes présents dans les galeries; suivra une visite, entre autres, des locaux du Journal des débats et du Canal de l'Assemblée. La journée se terminera par une réception et un banquet où l'humour promet d'être aussi savoureux que le menu. Les anecdotes et souvenirs de chacun seront notés par l'historien Jocelyn Saint-Pierre, de l'Assemblée nationale.

Ne tardez plus à manifester votre intérêt pour cette journée d'activités. Le programme détaillé vous sera alors envoyé avec les renseignements sur l'inscription. Il est important pour les organisateurs, dont fait partie votre Amicale, de connaître au plus tôt le nombre des participants. Le coût sera de 85 \$ par personne.

Les conjoints ou conjointes des anciens parlementaires et journalistes sont les bienvenus à cette journée de retrouvailles. |

Gisèle Gallichan

Écrivez-nous à [aapq@assnat.qc.ca](mailto:aapq@assnat.qc.ca)  
ou téléphonez-nous au 418 643-1327.



# La Déclaration des droits de l'homme à 60 ans!



Photo :

René Serge Larouche

Cette année encore, le 26 juin, cette fois dans le parc Robert-Baldwin à Montréal, avec d'autres partenaires, j'ai voulu souligner la signature de la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Pour 2008, l'accent a été mis sur la durée de ce texte dans l'Histoire puisque l'on soulignait le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948, Paris). Selon un des participants d'alors présent ce jour-là, «il y avait dans la grande salle [...] une atmosphère de solidarité et de fraternité authentiques entre des hommes et des femmes de toutes latitudes, une atmosphère que je n'ai jamais retrouvée dans une quelconque instance internationale».

Le processus de rédaction de la Déclaration universelle fut laborieux, car cette déclaration que pratiquement tous les pays ont acceptée a été rédigée par des représentants de toutes les régions du monde et de toutes les traditions juridiques. Cette déclaration a résisté à l'épreuve du temps et aux attaques tentées contre ses valeurs fondamentales, notamment la non-discrimination, l'égalité, l'équité et l'universalité s'appliquant à toute personne humaine, en tout lieu et en tout temps. La Déclaration de 1948 est devenue un héritage commun de valeurs universelles qui transcendent les cultures et les traditions, les droits de l'homme «reflétant [...] dans leur essence même des valeurs locales et des engagements nationaux étayés par des traités internationaux et des constitutions nationales». Aujourd'hui, tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies ont ratifié au moins un des neuf traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et 80 % d'entre eux en ont ratifié quatre ou plus, exprimant ainsi concrètement son universalité.

En 1974, l'un des principaux rédacteurs de la Déclaration universelle, M. René Cassin (Prix Nobel de la Paix 1968) participa à la célébration du 25<sup>e</sup> anniversai-



re de l'adoption de ce texte fondamental. Au cours d'un colloque tenu à l'Université McGill, il avait déclaré dans son discours inaugural que la conscience universelle «dans le monde d'aujourd'hui ne peut se détourner de chaque acte d'injustice, de chaque expression violente de l'esprit d'intolérance, ni enfin de chaque cas particulier impliquant qu'un seul homme est aux prises avec la machine sociale, l'arbitraire ou l'oppression.» Il ajoutait que «seule une action internationale peut définir le cadre d'une législation universelle et sera en mesure d'assurer la protection des droits de l'individu à l'intérieur des groupes nationaux».

En 2008, beaucoup de progrès reste encore à faire. C'est pourquoi, sous la direction du secrétaire général des Nations Unies, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, l'ensemble du système des Nations Unies et les partenaires locaux et internationaux, l'ONU a lancé une campagne de sensibilisation d'une durée d'un an afin de marquer l'importance historique de cet événement. Comme le rappelait M<sup>me</sup> Louise Arbour, haut-commissaire aux droits de l'homme, «le but de cette campagne [...] est d'encourager autant de personnes et d'organisations que possible dans le monde à marquer cet anniversaire à leur façon». C'est la raison pour laquelle il a été envoyé aux premiers ministres, aux chefs et whips de tous les partis politiques du Québec et du niveau fédéral un exemplaire du nécessaire d'information produit à l'occasion du lancement des célébrations du soixantième anniversaire de la Déclaration. |

René Serge Larouche,  
Député d'Anjou de 1988 à 1991

## Québec dans l'œil de siècle en siècle!

NDLR. À l'occasion de cette année anniversaire, nos lecteurs trouveront ici les impressions d'hommes et de femmes à qui Québec est pour ainsi dire tombée dans l'œil. Chacun pourra continuer l'exercice, car tout un pan de notre littérature qui a louangé Québec est ici très peu illustré!

«Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec, qui ne pourrait pas être mieux postée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire...»

**Louis de Buade, comte de Frontenac,**  
deux fois gouverneur de la Nouvelle-France (1672)

«Elle mérite véritablement d'être connue, n'y eût-il que la singularité de sa situation; car il n'y au Monde que cette Ville, qui puisse se vanter d'avoir un Port en eau douce, à six-vingt lieues de la Mer, & capable de contenir cent Vaisseaux de ligne. Aussi est-elle placée sur le fleuve le plus navigable de l'Univers...»

**Pierre-François-Xavier de Charlevoix, historien jésuite (1720)**

«La grande force de Québec tient à l'éminence de son site : les canons des vaisseaux n'ont pas l'élévation suffisante pour y faire des dommages considérables, et les ketchs à bombes qui tenteraient de la détruire se lanceraient dans une entreprise trop périlleuse, parce que, tout comme n'importe quelle autre unité flottante qui s'y attaquerait, ils seraient à la merci d'un feu nourri des nombreuses batteries s'échelonnant jusqu'au niveau de l'eau.»

**John Knox, soldat britannique (1759)**

«Par sa grandeur, sa beauté et sa variété, cette cité surpasse tout ce que j'ai vu à ce jour en Amérique ou même dans quelque autre partie du globe.»

**Isaac Weld, voyageur irlandais (1797)**

«Le port est l'un des plus grandioses que l'on puisse imaginer, et l'ensemble du tableau rappelle étrangement les illustrations de la baie de Naples, avec laquelle, selon des juges compétents, elle accuse une forte ressemblance.»

**Benjamin Silliman, chimiste et géologue américain (1819)**

«Un coup d'œil rarement égalé sur terre [...]. Du haut du sémaphore, le splendide panorama de la ville et de la campagne défie tout commentaire, tant il est sans pareil; même la baie de Naples, vantée si souvent, ne gagnera pas grand-chose à la comparaison.»

**James Pattison Cockburn,**  
officier britannique et peintre (1831)

«Québec est dans une position très pittoresque, entourée de campagnes riches et fertiles. Je n'ai jamais vu en Europe de tableau plus animé que celui que présentent les environs de Québec.»

**Alexis de Tocqueville,**  
homme politique et historien français (1831)



«Nous jetâmes l'ancre devant Québec. Quelle scène! Le monde peut-il en produire une autre pareille? Déjà Edimbourg avait pour moi incarné le beau idéal, la synthèse de toutes les grandeurs de la Nature [...]. Mais tous mes souvenirs du passé s'évanouirent devant le don de Québec.»

**Susannah Strickland Moodie, écrivaine canadienne (1832)**

«Nul étranger intelligent ne peut s'approcher de la capitale de la province du Bas-Canada [...] sans éprouver des sentiments de respect et d'admiration. [...] Voici Québec, autrefois le siège de l'empire français de l'Ouest — que pour l'Angleterre Wolfe le héros paya de son sang versé lors de la bataille décisive des plaines d'Abraham.»

**Alfred Hawkins (1834)**

«Il n'y a rien de plus imposant que le site de la ville de Québec, construite sur le sommet et les pentes d'un magnifique rocher; sur sa cime (le cap Diamant) se dresse la forteresse qui surplombe le fleuve et qui commande une vue superbe des environs.»

**Catharine Parr Traill,**  
auteure et naturaliste canadienne (1836)

«La vue de la Citadelle me ravit! On peut regarder & contempler, rêver & réfléchir sur les alentours pendant des mois sans se lasser. Il y a là mystère et intérêt & je crois que cela est dû au jeu incessant d'ombres & de lumières qui crée l'illusion d'une succession de vues différentes au lieu d'être toujours la même.»

Jane Ellice, artiste et chroniqueuse (1838)

«L'impression que produit sur le visiteur ce Gibraltar d'Amérique — par ses hauteurs étourdissantes, sa Citadelle suspendue dans les airs, ses rues escarpées et pittoresques, ses portes à l'allure renfrognée, les vues si saisissantes qui accrochent l'œil à chaque détour — est quelque chose d'unique et d'impérissable.»

Charles Dickens, romancier britannique (1842)

«Je sais à peu près rien de plus intéressant pour un homme à l'esprit actif et curieux qu'une résidence d'hiver à Québec [...] À Québec, nous avons tout l'insolite et toutes les nouveautés de Tobolsk, sans le gouverneur russe avec sa barbe redoutable et ses fers.»

John Bigsby, géologue britannique (1850)

«Tout cela rappelait autant le Moyen âge que les romans de [Walter] Scott. Apparemment, les gens demeuraient là par besoin de sécurité. Que la paix soit avec eux!»

Henry David Thoreau,  
poète, auteur et philosophe américain (1850)

«Peu de villes offrent à l'observateur autant de contrastes étranges que Québec, ville de guerre et de commerce perchée sur un roc comme un nid d'aigle, et sillonnant l'Océan avec ses navires, ville du continent américain, peuplée par une colonie française, régie par le gouvernement anglais, gardée par des régiments d'Écosse, ville du moyen âge par quelques-unes de nos anciennes institutions...»

Xavier Marmier, écrivain français (1851)

«La situation de Québec est magnifique. Au pied des rochers que la ville couronne, la rivière Saint-Charles vient se jeter dans le Saint-Laurent; en face sont de beaux villages, de blanches maisons semées au milieu des arbres; de légères embarcations et de gros navires voguent sur le fleuve majestueux.»

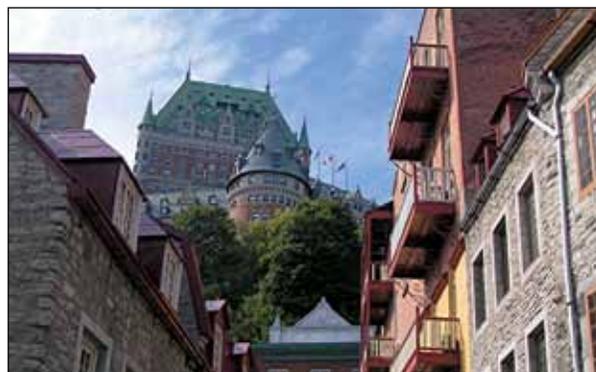
Jean-Jacques Ampère, écrivain français (1851)

«À Québec appartient la distinction d'être la ville la plus ancienne, la plus curieuse, la plus pittoresque et, sur bien des plans, tant historiques que stratégiques, la plus importante du continent nord-américain.»

Charles Mackay, poète et journaliste écossais (1859)

«Je ne sais pourquoi Québec m'a rappelé Angoulême : la ville haute en escalier, rues tortueuses, vieilles maisons au flanc du rocher; dans la ville basse, les nouvelles fortunes, le commerce des ouvriers; — dans l'une et dans l'autre, beaucoup de boutiques et de mouvement...»

Maurice Sand (pseudonyme de J.-F.-A. Dudevant),  
auteur français (1862)



«Rien ne manque à cette capitale pour séduire le regard et l'esprit du touriste. Entourée d'un côté par les eaux du fleuve, de l'autre côté par la jolie rivière Saint-Charles, la ville ressort comme une fantaisie de poète au milieu des sites les plus pittoresques, les plus enchanteurs peut-être de toute l'Amérique.»

Oscar Commettant,  
compositeur et musicologue français (1864)

«[...] si Québec n'est pas la ville la plus pittoresque en Amérique, ce n'est certes pas faute d'un site incomparable. Perchée sur une montagne de roc, baignée par une rivière aussi libre et immense qu'un golfe maritime, commandant de sa crête fortifiée une vaste plaine parsemée de villages que ferment plusieurs rangs de collines bleutées; seule, belle et forte, gardienne de cette province impériale, elle a réussi à réchapper de nos pauvres annales un passé qui — nous l'espérons au nom de tout ce qui est grand et beau — a aussi un avenir.»

Henry James, écrivain américain (1871)

«Inégalée quant au pittoresque et à la magnificence de sa position sur le continent américain, et quant au charme de ses associations historiques, Québec se dresse sur ses hauteurs imprenables telle une reine parmi les cités du Nouveau Monde.»

Charles Marshall (1871)

«Québec m'a rappelé les vieilles et pittoresques cités de la Normandie. Elle a, dans son aspect général, un air de respectable antiquité si différent de ce qu'on voit dans les autres cités du Nouveau Monde, qu'on est tenté de croire que c'est une ville transplantée de la vieille France en Amérique.»

Jules Leclercq (1877)

«Il n'est que trois villes au monde — Édimbourg, Salzbourg et Athènes — quoique en comptant Grenade, on pourrait dire quatre — dont le site égale celui de Québec. Pour l'intérêt historique, la forteresse canadienne se classe non loin derrière ces villes célèbres.»

Stuart Cumberland (1887)

«Québec est la ville des grands souvenirs, des ruines glorieuses, des sites grandioses, des hommes de lettres et des jolies femmes.»

Laurent-Olivier David,  
éditeur et rédacteur montréalais (1880)

«Je pense que Québec devrait être, pour les Canadiens d'origine française, ce que La Mecque est pour l'Arabe, la ville par excellence, la ville sacrée entre toutes.»

Wilfrid Laurier,  
avocat et ancien premier ministre du Canada (1889)

«Quand je quittai Québec, je ressentis autant de regrets que j'en éprouve chaque fois que je quitte ma petite ville d'origine.»

Max O'Rell (nom de plume de Paul Blouet),  
auteur et journaliste français (1890)



«L'ensemble est inimaginablement beau. La ville, les montagnes et l'eau donnent à l'âme une telle fête, que l'on voudrait demeurer toujours en cet endroit, ne plus bouger, de crainte qu'en approchant, les rapports ne se rompent et le charme ne s'envole.»

Valbert Chevillard, homme de lettres français (1891)

«Québec exerce une curieuse fascination sur le visiteur; elle le transporte dans le passé, qu'il le veuille ou non...»

Countess of Aberdeen,  
réformiste sociale et philanthrope anglaise (1893)

«De la terrasse de la ville haute, surplombant le fleuve Saint-Laurent, le spectacle est le plus beau qu'on puisse voir.»

Georges Kaiser, ingénieur belge (1897)

«Les plaines d'Abraham; quel site fantastique pour faire des spectacles! J'espère que, dans le futur, on y verra de nombreux rassemblements!»

**Buffalo Bill (William Cody), militaire américain et fondateur d'un cirque ambulant (1897)**

«[...] Québec est l'un des tableaux les plus grandioses et les plus sublimes du monde, qui met au défi l'admiration de l'artiste et l'inspiration du poète.»

**William Godsoe MacFarlane, écrivain canadien (1900)**

«Québec est pour les Canadiens français ce qu'est La Mecque pour les musulmans, Jérusalem pour les Juifs, Rome pour les Italiens, Paris pour les Français.»

**Adolphe-Basile Routhier, écrivain québécois (1900)**

«Québec la jeune, Québec la cité d'Amérique, Québec que la campagne sauvage enserme étroitement, prend, aux yeux d'un homme des grandes villes, cet aspect de calme ancien, de répit, de paix un peu somnolente qu'ont les petites villes de province, au matin, pour les Parisiens arrivés dans la nuit.»

**Louis Hémon, écrivain français (vers 1911)**



«Vue d'en haut, la ville est encore plus belle.»

**Charles Augustus Lindbergh, aviateur américain (1928)**

«Rien en France n'est plus français que ce Québec du Canada. Les gens et les maisons sont de chez nous.»

[...] Lorsque, le soir, je rentre chez sir Adolphe Routhier, et que nous causons de toutes choses françaises, librement, il me semble que je suis en déplacement, aux environs de Paris, chez un confrère de l'Institut, qui a une belle maison et une famille fine.»

**René Bazin, écrivain français (1913)**

«Québec, la ville la plus ancienne, la plus belle, la plus charmante, la plus ensorcelante et la plus pittoresque d'Amérique du Nord est une mine de trésors inépuisable pour les historiens les architectes et les amoureux de la beauté.»

**Howard Philips Lovecraft, écrivain américain (1931)**

«C'est peut-être parce que Québec offre tant de facettes qu'elle conserve son charme. Elle est à la fois féodale et fashionable; c'est une forteresse hérissée de canons désuets, une petite Rome en quelque sorte, fille d'une foi ancienne. Ville qui rêve du passé et qui vit de souvenirs et de légendes, elle est à la fois une capitale moderne, constamment tournée vers les problèmes et l'agitation de sa propre époque.»

**Blodwen Davies, auteur canadien (1932)**

«Nous ne sommes pas venus en touristes. Nous venons retrouver la France d'autrefois, séparée de nous pour toujours, mais vivante, et vivante avec des morts et des souvenirs de chez nous. [...] Jacques Cartier la découvrit et Samuel de Champlain la bâtit. Elle nous est ainsi reliée par un passé commun. Elle n'est pas construite seulement avec des pierres et du bois, mais avec de la chair et du sang français.»

**Henry Bordeaux, écrivain français (1934)**

«Ses ruelles tortueuses vous gobent aussitôt que vous mettez les pieds sur ses quais; on pourrait presque sauter d'un trottoir à l'autre, tant certaines impasses sont étroites; on se croirait dans certaines petites villes de Normandie.»

**Marius Barbeau, anthropologue, ethnologue et folkloriste québécois (1939)**

«Le 20 août 1939, je me trouvais à Québec, sur la terrasse Dufferin. Par les soirs de beau temps, il semble que la ville entière fasse les cent pas sur ces planches sonores où un kiosque à musique domine les eaux les plus majestueuses du monde.»

**Julien Green, romancier et auteur dramatique français (1939)**

«Québec est le lieu par excellence pour une rencontre des Forces alliées, car il en émane une impression de pérennité, d'une part en raison de sa position au sommet d'un rocher qui surplombe le fleuve, et d'autre part en raison de l'infrangible immortalité qu'inspire sa composition.»

**Sir Winston Churchill, officier, journaliste et ancien premier ministre britannique (1943)**

«C'est par ces jours de fin d'hiver, dans l'alternance des volées de neige et des rayons pâles et frileux d'un soleil vite disparu, que Québec m'a le mieux révélé son visage rude et sévère. Ville de pierres sombres, vieille ville patiente, qui se souvient de s'être longtemps repliée sur elle-même, de s'être maintes fois et courageusement défendue, contre l'Anglais, l'Indien, le Yankee.»

**Maurice Genevoix, romancier et poète français (1945)**

«Le prodigieux paysage de Québec. [...] Pour la première fois dans ce continent, l'impression réelle de la beauté et de la vraie grandeur. Il me semble que j'aurais quelque chose à dire sur Québec et sur ce passé d'hommes venus lutter dans la solitude, poussés par une force qui les dépassait.»

**Albert Camus, écrivain français (1946)**

«J'essaie d'utiliser la photographie pour servir la vie. À Québec, je l'ai fait avec tendresse et sans artifice, pour saisir la vie au-delà du pittoresque.»

**Lida Moser, photographe américaine (1950)**

«Depuis l'automne que de villes parcourues ° Que de boulevards et de rues ° New York ô régularité ° Chicago si joli l'été ° Mais au cœur du joyeux hiver ° C'est les rues de Québec que je préfère °° Dans les rues de Québec ° Par temps gris par temps sec ° J'aime aller nez au vent ° Cœur joyeux en rêvant ° Bien des gens me sourient ° En pensant à Paris ° Moi j'ouvre un large bec ° Pour sourire à Québec»

**Charles Trenet, poète chantant (1950)**

«J'aime tellement Québec que, si personne ne m'invitait à venir chanter, je viendrais quand même et je chanterais dans la rue.»

**Édith Piaf, chanteuse française (1955)**

«Québec, à mes yeux du moins, a l'air d'une ville qui jamais n'a connu de jeunesse. Aucune ville d'Amérique et très peu de villes d'Europe ne donnent cette impression d'antiquité intense, lavée à la grande eau des pluies.»

**Hugh MacLennan, professeur et écrivain canadien (1961)**

«Et brille de mes doigts la première ville ° Québec rose et gris au milieu de fleuve ° Chaque route jette en toi un reflet du monde ° Et chaque paquebot un écho de la mer ° Tu tiens toute la mer dans ton bras recourbé ° (...) C'est le fleuve qui revient d'océan chaque soir ° Et c'est l'océan qui tremble dans chaque regard ° C'est ici le plus beau paysage du monde.»

**Gatien Lapointe, l'Ode au Saint-Laurent (1963)**

«Salut à toi Québec, première Église en Amérique du Nord, premier témoin de la foi, toi qui as planté la croix au carrefour de tes routes et qui as fait rayonner l'Évangile sur cette terre bénie!»

**Jean-Paul II, pape (1984)**

«Québec est un des rares endroits qui englobe, comme une cathédrale, la civilisation et la culture!»

**Helmut Kohl, homme politique, ancien chancelier d'Allemagne (1988)**

«Et quelle émotion, pour nous tous, de nous retrouver ici, dans cette ville un peu mythique et qui fait rêver...»

**Jacques Chirac, homme politique,**

**ancien président de la République française (1999)**

Sources principales des citations : Québec plein la vue, Les Publications du Québec, Québec, 1994; Luc Bureau, Pays et mensonges. Le Québec sous la plume d'écrivains et de penseurs étrangers, Boréal, 1999; Les Cancans, issue du Parcours 400 ans chrono, le tout établi et revu par Gaston Deschênes. De nombreuses citations d'auteurs et poètes québécois, de Michel Bibaud à Sylvain Lelièvre et Jacques Poulin, n'ont pas été prises en compte faute d'espace.

## Un regard neuf sur l'héritage des francophones d'Amérique



Photo : Robert Etcheverry

Marcel Masse

Les Québécois, les Canadiens, les Français et même les Américains célèbrent, en cette année 2008, le quatrième centenaire de la fondation de Québec, début de l'établissement permanent du fait français en Amérique. Cet anniversaire offre à la France et à la francophonie nord-américaine directement intéressées par ces événements l'occasion de faire le bilan de leur expérience historique et culturelle commune.

Il est évident qu'une telle célébration comporte un important volet ludique : spectacles, défilés, réjouissances populaires et autres. Cela va de soi, c'est une fête à vivre ensemble. Mais cette réalité ne doit pas interdire une réflexion plus historique, plus sur le long terme : en ce sens, selon moi, il y avait lieu de se poser la question suivante : En quoi l'histoire, la culture française, les explorateurs ont-ils marqué l'Amérique du Nord de leur empreinte par rapport à la colonisation anglo-saxonne ou espagnole ? En d'autres mots, quel est l'héritage de Champlain ?

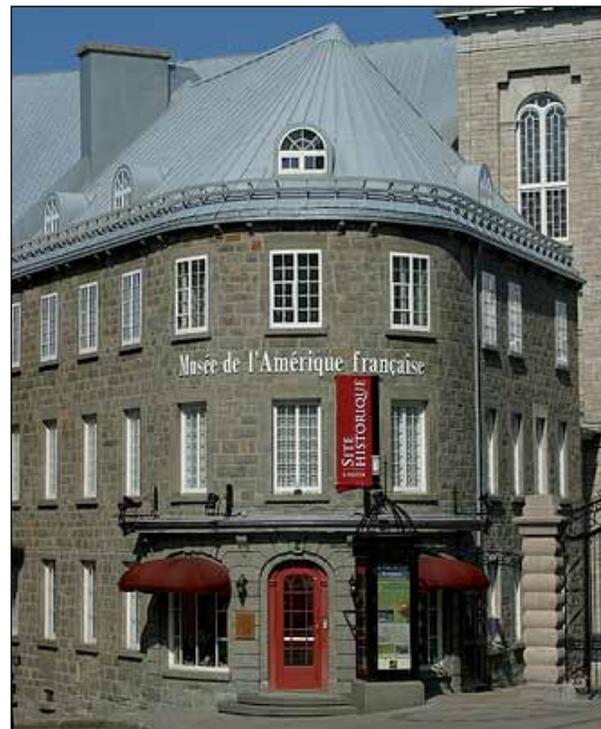
Il y a deux ans, c'est dans cet esprit et pour apporter ma contribution à cette commémoration nationale que j'ai mis sur pied un projet porteur : une encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française. Pour réaliser cette encyclopédie, avec quelques amis universitaires comme Laurier Turgeon, Yves Bergeron et Martin Fournier, j'ai créé la « Société Héritage de Champlain » que je dirige.

### Description de l'Encyclopédie

L'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française se veut un projet qui innove en présentant le riche patrimoine francophone du Québec, du Canada et de l'Amérique du Nord comme un phénomène dynamique toujours en construction, plutôt que fixé et figé. Partant du patrimoine français d'origine, l'encyclo-

pédie se donne comme objets d'étude les principaux éléments de ce patrimoine diversifié, sous toutes ses formes et dans toutes les régions du continent, le tout étant vu à travers les 400 ans de présence française en Amérique du Nord.

L'Encyclopédie est depuis quelques semaines mise en ligne sur un site Web ([www.ameriquefrancaise.org](http://www.ameriquefrancaise.org)), un site attrayant comprenant une section conçue spécialement pour le jeune public. Le site fut inauguré à l'Université Laval dans la capitale québécoise au cours du congrès national des Sociétés historiques et savantes ainsi qu' à Paris, à l'Assemblée nationale française, en présence de M. Marc Lortie, ambassadeur du Canada et de M. Wilfrid Guy Licari, délégué général du Québec dans la capitale française. À terme, l'Encyclopédie présentera une sélection d'environ 600 articles portant sur une grande variété de sujets. La rédaction des articles est confiée aux meilleurs spécialistes des divers objets d'étude et sont complétés par de nombreux documents visuels, sonores et audiovisuels. |



## Un peu d' *histoire*

L'Encyclopédie est également ouverte sur l'époque contemporaine. Elle présente les parcours de construction et les démarches de mise en valeur des biens patrimoniaux au cours de leur évolution, jusqu'à aujourd'hui. Cette approche convient parfaitement au cas des francophones d'Amérique du Nord dont le patrimoine est marqué par de fréquentes transformations et par de nombreux échanges avec d'autres cultures, notamment autochtones, britanniques et américaines, avec lesquelles ces francophones ont été successivement en contact. Ces échanges confèrent au patrimoine de l'Amérique française son caractère propre, unique au monde.

### L'intérêt d'une encyclopédie du patrimoine culturel

L'intérêt pour le patrimoine va croissant partout dans le monde. Le patrimoine est la manifestation toujours réactualisée des traditions, la manière dont une culture vivante se renouvelle dans la continuité, en vue de bâtir l'avenir sur des fondations solides. En outre, le patrimoine culturel englobe tous les aspects de la vie humaine et touche à tous les domaines du savoir : histoire et architecture, ethnologie, gestion du territoire, histoire de l'art et muséologie, tourisme et développement culturel.

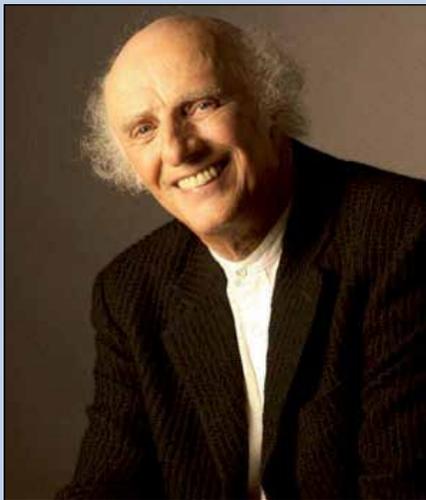
L'Encyclopédie éclaire l'usage qu'ont fait les francophones d'Amérique du Nord de leur patrimoine et le sens qu'ils lui ont donné. Elle illustre donc l'utilité du patrimoine dans la société, au fur et à mesure que celle-ci évolue.

Comme la majorité des articles traiteront de l'état actuel du patrimoine, l'Encyclopédie sera en même temps une incitation à visiter, à écouter, à voir et à goûter le patrimoine vivant, une invitation au tourisme culturel. |

Marcel Masse

Député de Montcalm 1966-1973

N'oubliez pas,  
[www.ameriquefrancaise.org](http://www.ameriquefrancaise.org),  
car cette encyclopédie s'enrichit  
chaque semaine de nouveaux articles.



« Il n'est coin de la terre ou je ne vous entende  
Il n'est coin de ma vie à l'abri de vos bruits  
Il n'est chanson de moi qui ne soit toute faite  
Avec vos mots, vos pas, avec votre musique »

« Les gens de mon pays »  
Gilles Vigneault

## Un peu d' *histoire*

### La « Deuxième mémoire »

Il y a un vieux dicton, toujours d'actualité d'ailleurs, qui dit : « Les paroles s'envolent, mais les écrits demeurent » et c'est d'autant plus vrai pour une personne qui a occupé ou occupe encore d'importantes fonctions dans la vie publique.

C'est dans cet esprit que j'ai appuyé l'Amicale des anciens parlementaires dans sa décision de fonder la Société des archives politiques du Québec pour enrichir notre histoire politique et collaborer avec la direction et les autres intervenants à l'établissement de notre mémoire commune.

Malgré tous les documents officiels, le *Journal des débats*, les comptes rendus journalistiques, les divers reportages ainsi que la publication d'un grand nombre de biographies, il y a une foule d'événements, de gestes qui ont été posés sans attirer l'attention, mais qui ont influé sur la vie en ses différents milieux, et parfois même bien au-delà.

Personnellement, je considère qu'il est du devoir de tous ceux et celles qui occupent une charge publique de prendre le temps de conserver les documents qui ont de l'importance, photos, correspondance, et tout le reste concernant leurs activités.

En classant mes archives en vue de la rédaction de mes mémoires politiques, j'ai découvert de vieux dossiers, des écrits ou documents depuis longtemps oubliés qui m'ont permis de préparer une vingtaine de dossiers différents remontant à près de cinquante ans de campagne électorale et de candidatures posées dans la région.

L'ensemble de ces témoins silencieux peuvent constituer une « deuxième mémoire » pour tout personne qui s'intéresse au passé. Il ne faut pas attendre à demain pour commencer. Hier pourrait même être trop tard !

Fabien Roy,

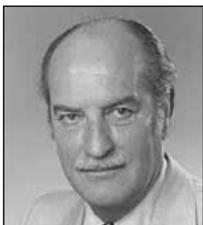
Député de Beauce de 1970 à 1973  
et de Beauce-Sud de 1973 à 1979



Photo : Claude Lachance

Dans la liste des ex-parlementaires du Québec, il y a 12 créditistes. Trois sont maintenant décédés. Il en reste donc neuf. À l'Assemblée générale quatre étaient présents. C'est donc la meilleure moyenne de participation de tous les partis. Étaient présents : Fabien Roy (Beauce-Sud), Florian Guay (Dorchester), Jean-Louis Béland (Lotbinière) et Antoine Drolet (Portneuf).

## Anciens parlementaire en action



**M. Pierre de Bellefeuille**, député de Deux-Montagnes de 1976 à 1985, publie chaque mois un article dans le journal satirique mensuel *Le Couac*, dont il est le fondateur.

**M<sup>me</sup> Jeanne L. Blackburn**, députée de Chicoutimi de 1985 à 1998, est la récipiendaire 2008 du prix Jean-Noël-Lavoie de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. On a voulu ainsi souligner à quel point M<sup>me</sup> Blackburn a fait connaître les Anciens parlementaires du Québec par la Fondation *Cultures à partager* qui fait œuvre de dialogue interculturel et qui distribue chaque année des milliers de livres dans le monde moins nanti de la Francophonie.



**M. Yvan Bordeleau**, député de l'Acadie de 1989 à 2007, a été invité à prononcer une conférence lors du 15<sup>e</sup> Congrès international de psychologie du travail et des organisations de langue française qui s'est tenu à Québec du 19 au 22 août dernier. Il a fait alors le lien entre sa carrière universitaire, d'une durée de 21 ans, comme professeur titulaire en psychologie organisationnelle à l'Université de Montréal et sa carrière politique, qui s'est échelonnée sur plus de 18 années : sa conférence s'intitulait «La psychologie politique : perspective de la psychologie du travail et des organisations».



**M<sup>me</sup> Jocelyne Caron**, députée de Terrebonne de 1989 à 2007, a été nommée régisseuse à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec le 25 juin dernier. M<sup>me</sup> Caron a reçu, en novembre 2007, l'insigne prestigieux de Commandeur de l'Ordre de la Pléiade, ordre de la Francophonie. Rappelons aussi que Jocelyne Caron est membre depuis dix ans du conseil d'administration de

la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager* où son apport est fort précieux.

**M. André Gaulin**, député de Taschereau de 1994 à 1998, a collaboré au très beau livre *Vues du Québec*, sur-titré *Un guide culturel*, par un article sur la chanson, «Qu'est-ce qui fait chanter le Québec? Trois voix majeures» et un autre sur la poésie, «La poésie du Québec. De Crémazie à Garneau». Président hôte du congrès international 2008 de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA) tenu à Québec en mai 2008, il a guidé les 13 et 14 mai deux groupes d'amopaliens autour de l'Île d'Orléans. À l'occasion des Journées de la félicité, tenues du 2 au 8 août à l'Espace Félix Leclerc, le professeur Gaulin a donné une conférence publique avec audition musicale commentée dont le titre était «Comprendre Félix par ses chansons».

**M. Paul Gérin-Lajoie**, député de Vaudreuil-Soulanges de 1960 à 1969, a reçu, en mai 2008, le prix René-Chaloult de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec qui a voulu marquer ainsi son immense rayonnement au Québec et dans le monde, soulignant tout particulièrement sa foi et son attachement à l'éducation pour tous. C'est cette conviction qui inspire toute l'action de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, créant des liens de solidarité entre le Québec et l'Afrique de manière privilégiée.



**M. Jean Leclerc**, député de Taschereau de 1985 à 1994, a été très actif à l'occasion des fêtes du 400<sup>e</sup>, assumant la présidence du conseil d'administration de la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. Nous lui savons gré d'avoir reçu les ex-parlementaires à l'Espace du 400<sup>e</sup> la veille de l'assemblée générale du mois de mai.

**M. Michel Leduc**, député de Fabre de 1981 à 1985, a été pendant trois jours le guide d'un groupe de personnes décorées, membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA), qui avaient choisi Montréal et sa région pour les trois derniers jours de leur congrès international 2008, tenu au Québec du 10 au 17 mai. Il leur a fait particulièrement découvrir le Vieux-Montréal historique, le musée de Pointe-à-Callière, le fort Chambly ainsi que le musée du Commerce des fourrures de Lachine et fait connaître quelques bonnes tables de la métropole.



**M. Jacques-Yvan Morin**, député de Sauvé de 1973 à 1984, professeur émérite de droit international et constitutionnel à l'Université de Montréal, a rédigé un article substantiel en faveur d'«Une constitution nouvelle pour le Québec», dans la section Idées du journal *Le Devoir*.

Intitulé «Le Miroir d'une nation», cet article de fond, paru les 15 et 16 juillet, en appelait à tous les partis politiques pour en arriver à un consensus sur la question, une telle Constitution pouvant même se faire dans le cadre politique de 1867. Le professeur Morin voit cette «nouvelle loi fondamentale» comme «un compendium de valeurs et d'objectifs majeurs de la nation [...] précieux instrument d'éducation civique», à la fois «miroir et portrait idéal» de cette nation.



**M. William Tetley**, député de Notre-Dame-de-Grâce de 1968 à 1976, a publié récemment la quatrième édition (2008) de *Marine Cargo Claims*, un recueil de deux volumes totalisant 3280 pages. Les deux volumes actuellement

vendus dans 51 pays ont notamment été traduits en chinois. Soulignons que monsieur Tetley et son épouse, Rosslyn, ont été nommés «citoyens de l'année» par l'Association municipale de Mont-Royal, le 4 juin dernier.

**M<sup>me</sup> Carole Théberge**, députée de Lévis de 2003 à 2007, a été nommée vice-présidente à l'administration et aux communications de la CSST depuis mars 2008. À ce titre, elle est répondante en ce qui concerne les ressources humaines, les ressources matérielles, les ressources budgétaires et les communications. Elle collabore aussi à Centraide Québec, au sein du Comité des grands donateurs ainsi qu'à la Fondation du CHUQ où elle participe aux collectes de fonds. Elle est également active dans deux organismes de son milieu qui soutiennent les femmes maltraitées et leurs enfants. Depuis 2007, elle est administratrice à la Boîte à sciences de Lévis.

**M. Denis Vaugois**, député de Trois-Rivières de 1976 à 1985, parmi ses multiples activités, a signé deux intéressants articles dans le livre et guide culturel *Vues du Québec* (2008), soit «Mitterrand et l'Amérique française» ainsi que «Les Premières Nations».



**M<sup>me</sup> Cécile Vermette**, députée de Marie-Victorin de 1985 à 2007, a représenté l'Amicale lors de la cérémonie de remise des insignes de l'Ordre de la Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, le samedi 5 juillet dernier au Château Frontenac. Cette cérémonie se déroulait à l'occasion de la XXXIV<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). |

*Assemblée générale* du 22 mai 2008



M. Roger Pilote, M. Prudent Carpentier et M. Georges Massicotte



M<sup>me</sup> Jeanne Laroque Blackburn, M. François Côté, secrétaire général et M<sup>me</sup> Gérin Lajoie



M<sup>me</sup> Lamontagne et M. Robert Lamontagne, M. Camille Picard, M. Blackburn et M<sup>me</sup> Picard



M. Michel Bissonnet et M. Jacques Brassard



M. Paul Gérin-Lajoie

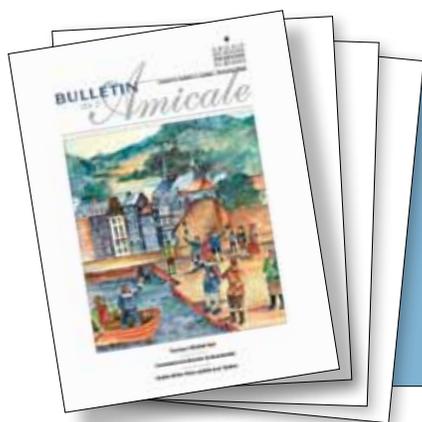


M<sup>me</sup> Jeanne Laroque Blackburn

## Conseil d'administration 2008-2009



Les membres du conseil d'administration de l'Amicale élus lors de l'assemblée générale du 22 mai 2008.  
Dans l'ordre habituel : M. Claude Lachance, trésorier, M. Antoine Drolet, M<sup>me</sup> Cécile Vermette, vice-présidente,  
M. André Harvey, président, M. Jacques Brassard, président sortant, M. Lewis Camden et M<sup>me</sup> Carole Thêberge.



Tous les numéros du *Bulletin*  
depuis 2000 sont disponibles  
sur Internet à l'adresse :  
[www.assnat.qc.ca/fra/amicale/](http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/)

Le *Bulletin* est publié  
par l'Amicale des anciens  
parlementaires du Québec  
avec la collaboration des services  
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction  
André Gaulin, rédacteur  
Marie Tanguay

Responsable de l'édition  
André Gaulin

Collaboration  
Jacques Brassard  
Jean-Paul Champagne  
Gaston Deschênes  
Antoine Drolet  
Gisèle Gallichan  
André Harvey  
Gilles Houde  
Audrey Larouche  
René Serge Larouche  
Michel Leduc  
Marcel Masse  
Fabien Roy  
Carole Thêberge  
Denis Vaugeois  
Cécile Vermette

Conception et réalisation  
Élaine Boudreau  
Marie Tanguay

Impression  
Division de la reprographie  
et de l'imprimerie

Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
Bureau 2.27  
Québec (Québec) G1A 1A3  
Tél. : 418 643-1327  
Télec. : 418 644-7124  
Courriel : [aapq@assnat.qc.ca](mailto:aapq@assnat.qc.ca)  
[www.assnat.qc.ca/fra/amicale/](http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/)

Dépôt légal – Automne 2008  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1703-1338